



DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 69 - JANVIER 2001 - 12 FRANCS

MÉTRO BARBÈS : 8 ANS QUE ÇA RAME

Et ce n'est pas fini : les travaux ne s'achèveront qu'en 2003

(Page 13)

- Droit de vote des étrangers : une manifestation symbolique à la mairie du 18e
(Page 3)
- Qui sommes-nous dans le 18e ? Les premiers résultats détaillés du recensement
(Page 5)
- Ecole Charles Hermite : Monsieur Molle vient s'expliquer devant les parents
(Page 10)
- Le prolongement du bus 302 par la rue de Poissonniers
(Page 14)

**Le Port de Pidjiguiti :
un restaurant pas
comme les autres**

(Page 12)

**Les associations
d'artistes
dans le 18e**

(Page 15)

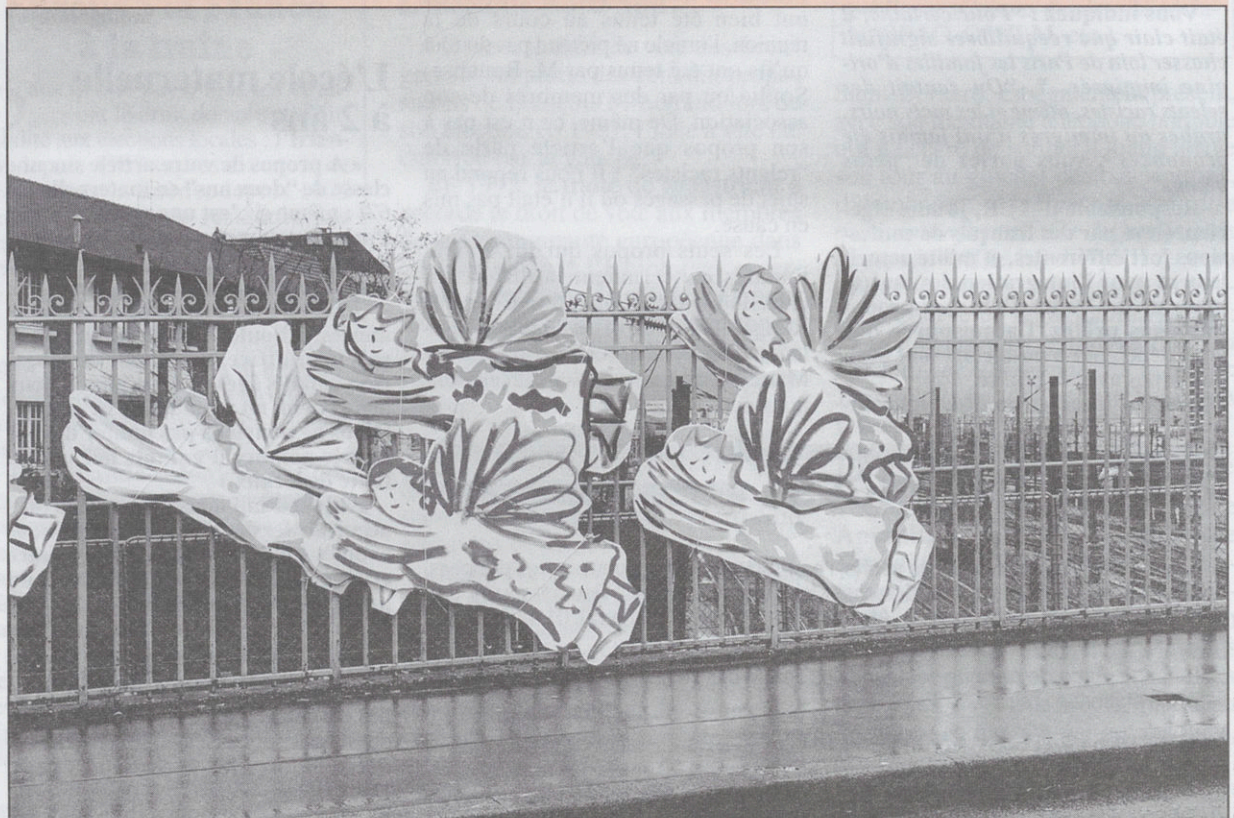
**Histoire :
"l'année terrible"
à la Goutte d'Or**

(Page 17)

**La nouvelle
exposition de la
Halle Saint-Pierre**

(Page 20)

UN QUARTIER D'ANGES HEUREUX



Olivia Bruynoghe

**Le bulletin d'abonnement
est en page 19.**

En page 9 : les aventures extraordinaires des dizaines et des dizaines d'anges en polystyrène que le sculpteur Carlos Regazzoni a installés dans les rues du quartier de La Chapelle.

DL Fol. Jo- 32713

BnF
PHS

13 janvier : l'assemblée générale du 18e du mois, ouverte aux lecteurs

Le journal *Le 18e du mois* est édité depuis 1994 par une association créée à cet effet, *Les Amis du 18e du mois*. Tous les lecteurs qui le souhaitent peuvent adhérer à cette association (moyennant le paiement d'une cotisation, qui est de 100 F par an). Cela leur permet d'être informés régulièrement de la vie du journal, de pouvoir donner leur avis lors de l'assemblée générale annuelle, et de participer à l'élection du conseil d'administration. Si vous souhaitez adhérer, écrivez-nous (par

courrier ou par fax, voir adresse ci-dessous).

L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 13 janvier 2001, de 9 h 45 du matin à 12 h 30, à l'Olympic-café-LMP, 20 rue Léon.

Comme l'an dernier, nous avons décidé de l'ouvrir à tous les lecteurs qui souhaiteront y assister (même non adhérents). Ils pourront apporter leur avis et leurs suggestions – étant entendu cependant que seuls les adhérents participeront aux votes.

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Château-Rouge : une réponse de M. Bouabsa Soulié

M. Bouabsa Soulié, président de l'Association des commerçants et riverains (ACR), une association de Château-Rouge, nous a adressé une réponse à l'article paru dans notre numéro de novembre, "La rénovation du secteur Château-Rouge démarre enfin".

«Page 11 du 18e du mois de novembre, je relève des propos qui me visent directement, insultants, des propos dont les membres de mon association ou moi-même serions l'auteur, et qui sont totalement inventés, totalement injurieux. Mais où étiez-vous, le soir de la réunion au cours de laquelle des échanges ont eu lieu autour du sort de Château-Rouge ? Et à quel colporteur de bas étage avez-vous prêté une oreille aussi complaisante que dépourvue de discernement ?

ACR a pris position pour la construction de PLA, afin que les habitants du quartier puissent se mobiliser pour l'entretien d'un patrimoine commun ; ACR n'a jamais dénigré, ni de près, ni de loin, des familles nombreuses !

Vous indiquez : "Pour certains, il était clair que rééquilibrer signifiait chasser loin de Paris les familles d'origine immigrée...", "On sentait des relents racistes, même si les mots noirs, arabes ou immigrés n'ont jamais été prononcés", vous parlez de "petits blancs".

Responsable d'ACR, je suis algérien, élevé par des français de confessions fort différentes, et milite actuellement pour l'intégration des musulmans de la Goutte d'Or. Les propos que vous prêtez, l'atmosphère que vous dépeignez a posteriori sont antinomiques avec la réalité.

Vous m'imputez un discours com-

plètement faussé, en faisant une citation pervertie : je n'ai jamais dit "On ne veut pas de ça chez nous, on ne veut pas être mélangés avec la Goutte d'Or, on ne veut pas un seul gars de la Goutte d'Or chez nous". Ce que j'ai dit est qu'il ne faut pas confondre les problèmes de la Goutte d'Or sud et ceux de la Goutte d'Or nord. Le marché Dejean, à Château Rouge, crée des flux de population et des engorgements qui n'ont rien à voir avec la rue de la Goutte d'Or par exemple. Si les causes sont différentes, les solutions ne peuvent être semblables, et il appartient aux gestionnaires de la cité d'en tenir compte...»

D. Bouabsa Soulié

Note de la rédaction : M. Bouabsa-Soulié nous accuse d'avoir été "injurieux" envers lui. C'est son droit de le penser. Et c'est le nôtre de trouver, à notre tour, "injurieuse" la supposition selon laquelle Marie-Pierre Larrivé aurait rédigé cet article sans avoir assisté à la réunion dont elle rendait compte ! Elle y était du début à la fin, elle a pris des notes nombreuses – et elle confirme le compte-rendu qu'elle a fait.

Cela dit, si les propos qui sont rapportés, concernant le refus des PLA ou l'hostilité aux familles nombreuses, ont bien été tenus au cours de la réunion, l'article ne prétend pas du tout qu'ils ont été tenus par M. Bouabsa-Soulié ou par des membres de son association. De même, ce n'est pas à son propos que l'article parle de "relents racistes" ! Il nous répond au sujet de passages où il n'était pas mis en cause.

Les seuls propos qui lui étaient imputés concernaient la différence entre la Goutte d'Or sud et Château-Rouge. Il nous en offre ici une formulation différente de celle qu'avait notée Marie-Pierre Larrivé. Nous lui en donnons acte.

Le Jars-daim

«Dans votre numéro 68, vous avez parlé des initiatives du Jars-daim des Abbesses à l'occasion de Noël, mais en le présentant comme "une association de commerçants". Il s'agit en réalité d'une association d'habitants, de commerçants et de toutes personnes ayant une activité dans les rues Tholozé, Durantin, Burq, Garreau et Ravignan. Le but de cette association est de promouvoir la vie et la convivialité des cinq rues.

Les actions sont dirigées dans trois directions : artistiques (événements autour et avec les créateurs, recherche et mise en valeur des hobbies des habitants, mise en beauté des rues, expositions), sociales (trouver des solutions aux petits soucis quotidiens, par exemple nettoyage, stationnement, entraide, emploi...), relations extérieures (avec les médias et avec d'autres structures).

Pour 2001, nos projets sont : en février, une exposition des hobbies des habitants au Studio 28 ; du 26 mars au 2 avril, le Printemps des poètes, entre autres nous participerons à la Fête à Bernard [voir page 11 de ce numéro] ; en juin, participation au Rendez-vous aux Abbesses.»

Sandra Rouyer

L'école maternelle à 2 ans

«A propos de votre article sur une classe de "deux ans" en maternelle [n° 67] : même si c'est une nouveauté sur Paris, les textes officiels prévoient depuis plus de vingt ans l'inscription des enfants de deux et trois ans !

J'ai moi-même eu pendant plusieurs années, à Boulogne-Billancourt où je suis institutrice, une classe de vingt-cinq enfants âgés de deux ans ou deux ans et demi au moment de la rentrée. (Nous ne pouvions pas limiter davantage le nombre d'enfants par classe, faute de locaux.)

Aujourd'hui nous ne pouvons plus accueillir les deux-ans parce que nous avons trop d'enfants de trois, quatre et cinq ans, mais c'est seulement un problème de place...»

Marie-Françoise Pirot

Note de la rédaction : Sur l'ensemble de la France, 35 % environ des enfants de deux ans et deux ans et demi sont scolarisés en maternelle. A Paris, moins de 7 % (et depuis peu). Dans le 18e, c'était 0 % jusqu'à cette rentrée ! C'est pourtant dans les milieux défavorisés que la scolarisation précoce est le plus utile

L'AIR DU TEMPS

Portrait d'un jeune homme en slip (de bain)

Il a quatre-vingt-six ans. Tous les dimanches matin, il descend de sa rue de Clignancourt pour aller à la piscine qui se trouve sous le lycée Jacques Decour. Après une douche prolongée, il entre dans le bassin qui, durant une demi-heure, se transforme en salon où l'on cause. Il est vrai qu'il y vient depuis vingt-deux ans et qu'il y trouve tout un réseau d'amitiés. Mais ensuite, il nage, et sérieusement. D'abord 200 mètres de crawl fractionnés en quatre fois 50. Ensuite 800 mètres de brasse.

Cette solidité, il pense la devoir à ses employeurs à qui il rend grâce : «Ils m'ont fait beaucoup travailler, ce qui m'a rendu costaud, et ils m'ont peu payé, ce qui m'a évité les excès.»

Il trouve que son kilomètre dominical devient de plus en plus dur, mais il s'y tient. J'observe même, depuis quelques semaines, un regain de tonus. J'en ai trouvé l'explication, mais n'en parlez à personne : il vient d'amorcer un flirt.

Paul Désalmand

Le 18e du mois.

Rédaction, abonnements, publicité : 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Vous pouvez retrouver le 18e du mois sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Balland, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchem, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Claudie Carayon, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Cendrène Chevrier, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Melania Dvorjansky, Anne Farago, Danielle Fournier, Dorothee Frenot, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Phaby Housset, Dominique Kopp, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Caroline Marsil, Daniel Maunoury, Noël Monier, Nairi Nahapetian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • Rédactrice en chef pour ce numéro : Nairi Nahapetian. • Directeur de la publication : Christian Adnin.

• Le 18e du mois est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

PETITES ANNONCES

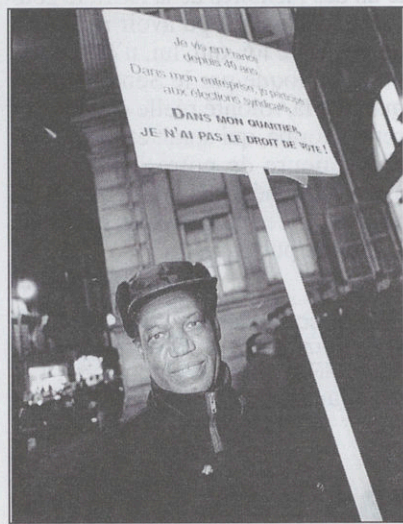
COURS

■ Qu'est-ce que le burin, la pointe sèche, l'eau-forte ? Imprimer vos propres planches, en couleurs ou en noir et blanc. Comment faire une aquatinte ? Pour découvrir tout ceci, inscrivez-vous dès à présent : Atelier André Antoine (M. Charra), 01 42 55 82 23.

ÉCHANGE, TROC

■ Echange place de parking secteur Jules Joffrin contre utilisation bi-mensuelle du véhicule stationné. Tél. 06 67 38 19 92.

TARIFS DES PETITES ANNONCES : 10 F les 40 signes. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 de chaque mois, exclusivement sous les rubriques : immobilier, logement ; emploi ; ventes, achats, troc, recherches diverses ; stages et cours ; associations ; messages personnels. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques. S'adresser au journal (par courrier, téléphone ou fax).



Thierry Nectoux (www.chambreiro.com)

«Ma fille a le droit de vote, moi je ne l'ai pas», «Je vis en France depuis 40 ans, je n'ai pas le droit de vote», disaient les pancartes des manifestants.

Droit de vote : des étrangers plus égaux que d'autres

Une manifestation symbolique a eu lieu à la mairie du 18^e pour demander le droit de vote pour les étrangers non-européens résidant en France lors du suffrage de mars prochain.

J eudi 30 novembre en fin d'après-midi, une cinquantaine de membres du collectif local «*Même sol, mêmes droits, même voix*» se sont présentés à la mairie du 18^e pour s'inscrire sur les listes électorales. Parmi eux, des français, mais aussi une douzaine d'étrangers, pour la plupart africains et maghrébins.

Ces derniers ont présenté leur carte de séjour au guichet des inscriptions. Pourtant, ils savaient pertinemment que seuls les Français, ainsi que les ressortissants de la Communauté européenne, ont ce droit. Mais ils étaient venus accomplir ce que, plus tard dans la soirée, Mouloud Aounit, du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), a décrit comme «*un geste d'existence*».

«*Car le racisme, a-t-il dit, c'est faire que l'autre n'existe pas, notamment en terme de droits.*»

Avant de pénétrer dans la mairie, les militants ont dû traverser un cordon de CRS et laisser leurs banderoles sur le pas de la porte. «*En France depuis trente ans, et toujours pas le droit de voter*», «*En France depuis quarante ans...*», «*Mon fils vote, pas moi*», disaient-elles...

Un geste d'existence

Salimou Marie est le premier africain du défilé à se présenter pour s'inscrire. Face à lui, les employés municipaux font leur besoin administratif comme si de rien n'était et lui tendent un formulaire à remplir. Il repart avec une attestation d'inscription, qu'il montre à Frédérique Bidaux, militante du DAL (Droit au logement), venue signaler son changement d'adresse. Elle, dans quelques

semaines, trouvera sa carte d'électeur dans sa boîte aux lettres... Mais pas lui.

Saïd Bouziri, tunisien, un des responsables de la Ligue des droits de l'homme (LDH) dans le 18^e, passe juste après une petite dame de nationalité portugaise, qui porte également un badge LDH. Cette dame demande que son nom de jeune fille apparaisse sur sa carte électorale, qui lui permet, depuis 1992, de voter aux élec-

tions locales. Elle obtiendra satisfaction. Mais lui, en tant qu'extra-communautaire, restera exclu du vote.

«*Pour nous*, dit Saïd Bouziri, qui lutte depuis de longues années contre les discriminations, *cette manifestation est le moyen de dire qu'on est prêts pour le droit de vote !*» Ses amis de la LDH se réunissent autour de lui, un peu émus, face à l'attestation d'inscription qu'il tient entre les mains, bien qu'ils sachent qu'elle est sans valeur.

Europe : la France à la traîne

D ans quatre pays, tous les étrangers ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales : l'Irlande depuis 1963 (après six mois de résidence), la Suède, depuis 1975 (après trois ans de résidence), le Danemark, depuis 1981 (après trois ans de résidence), les Pays-Bas, depuis 1985 (après cinq ans de résidence).

Le Royaume-Uni accorde depuis 1948 aux citoyens du Commonwealth, ses anciennes colonies, le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections.

La Finlande accorde le droit de vote et d'éligibilité pour les élections communales, après deux ans de résidence, aux étrangers originaires des pays scandinaves (y compris la Norvège, non membre de la Communauté européenne).

L'Espagne et le Portugal accordent le droit de vote aux étrangers, respectivement aux élections municipales et locales, sous réserve de réciprocité avec leur pays.

La Belgique, l'Allemagne et l'Italie en parlent, il s'agirait du droit de vote et d'éligibilité aux élections locales après un an de résidence.

L'inégalité Nord-Sud

Même si le droit de vote des étrangers faisait partie des cent dix propositions de François Mitterrand lors de son élection en 1981, l'idée a vite été enterrée par la gauche.

En 1992, le traité de Maastricht a accordé le droit de vote aux membres de la Communauté européenne dans tous les pays de l'Union (selon certaines conditions de résidence), pour les élections locales et européennes. Pour appliquer cette disposition, le Parlement français a révisé la Constitution.

Mais pourquoi ne pas avoir modifié la Constitution pour tout le monde, au lieu d'introduire, de fait, une forme de discrimination Nord-Sud parmi les étrangers ?

Bruno Fialho, adjoint au maire du 18^e chargé de la jeunesse et des sports, et militant communiste, participe à la manifestation. Il rappelle qu'il est d'origine portugaise, et se souvient que, pendant des années, il votait, alors que son père était exclu de ce droit : «*Pourtant, il payait des impôts, et il n'en était pas moins citoyen !*»

Ababacar Diop, Sénégalais, ancien porte-parole des sans-papiers de

Les droits conquis par les étrangers

- 1946 : les étrangers peuvent élire les représentants du personnel dans l'entreprise.
- 1968 : ils peuvent être délégués.
- 1972 : éligibles dans l'entreprise.
- 1975 : ils peuvent participer aux élections prud'homales.
- 1981 : ils peuvent diriger une association.
- 1982 : ils peuvent devenir administrateurs dans des structures publiques (Caisses de sécurité sociale, OPAC, OPHLM, etc.)

Saint-Bernard, est également présent, avec son inévitable téléphone portable qui ne cesse de sonner. Quand arrive son tour au guichet des inscriptions, il demande : «*Madame, ça veut dire quoi votre formulaire ? Que je suis accepté ?*» Elle lui dit qu'il recevra une réponse par courrier, et Ababacar s'énervait en regagnant la sortie : «*J'ai une entreprise dans le 18^e, qui fait tourner l'économie du quartier. Je paie des impôts, et je ne peux pas voter !*»

Un arrondissement symbolique

Comme l'explique Christelle Ansault, de la LDH du 18^e, notre arrondissement a été choisi pour cette action phare, car il est emblématique. Il a connu depuis plus d'un siècle toutes les immigrations, depuis les Auvergnats, les Belges, les Italiens au milieu du XIX^e siècle, jusqu'au Tamouls, en passant par les Polonais, les Algériens, les Maliens...

Mais c'est également, dit-elle, un choix politique : «*Le maire Daniel Vaillant, également ministre de l'Inté-*

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

rieur, se dit personnellement favorable au droit de vote des résidents étrangers. Individuellement, Bertrand Delanoë, sénateur dans le 18e, et le député de l'arrondissement Christophe Caresche se sont également prononcé pour.»

Individuellement... Or, la proposition de loi déposée à ce sujet en mai dernier par les Verts à l'Assemblée nationale, après avoir été votée par les députés, a été bloquée par le Sénat. Comme le rappelle Bruno Fialho, le Parti socialiste aurait pu inscrire ce vote à l'ordre du jour du

Sénat, et ne l'a pas fait. Surtout, insiste un des membres de la LCR, le gouvernement aurait pu avoir recours à un projet de loi, qui, lui, n'aurait pas pu être bloqué par le Sénat. Il lui a manqué la volonté réelle d'impulser cette réforme, qui aurait été une avancée majeure de notre démocratie, avant les échéances municipales, de peur de mécontenter une partie de l'opinion publique.

Naïri Nahapétian

□ Pour contacter le Collectif "Même sol, mêmes droits, même voix" du 18e : MRAP 18, la Maison verte, 127 rue Marcadet.

Hamadi n'ira pas aux urnes

Voici un gamin qui fait de l'instruction civique, apprend que les représentants sont élus par les citoyens, et qui le jour des élections voit ses parents rester à la maison. Il se demande quelle place ont ses parents s'ils ne sont pas des citoyens. Ce gamin pourrait être celui d'Hamadi Aouina, Tunisien de naissance, habitant de la Goutte d'Or et "citoyen du monde" par conviction. «Je suis en France depuis vingt-six ans et je ne suis pas considéré comme un citoyen à part entière ?», s'interroge-t-il encore.

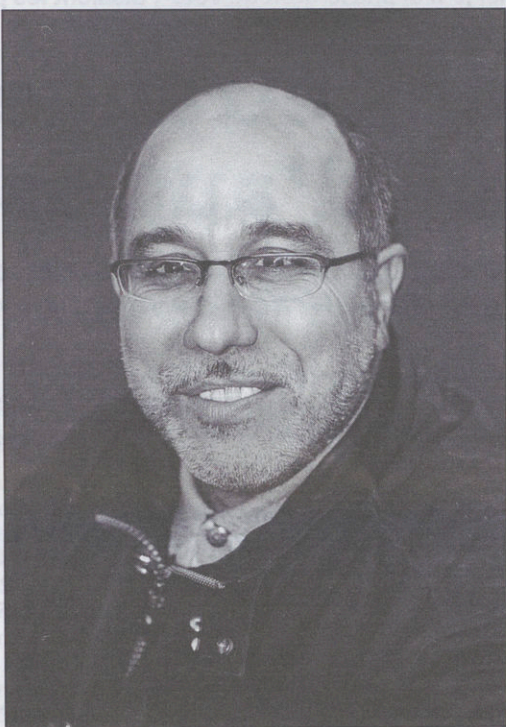
Interrogation qui l'a conduit le 30 novembre dernier à faire banderole commune avec une poignée d'extra-communautaires, comme l'on dit en langage administratif, pour demander son inscription sur les listes électorales. La réponse, bien sûr, ne fait aucun mystère.

Les premiers souvenirs d'Hamadi sont dans un village proche de Bizerte, puis à Tunis. De l'autre côté de la Méditerranée, en ce temps où la France était encore puissance coloniale, c'était une époque trouble. Certains souvenirs sont cocasses. «A l'école, on nous apprenait que nos ancêtres étaient gaulois !», s'amuse-t-il.

On lui parlait de la Seine et de la Garonne, quand son univers s'appelait Piccola Sicilia à Tunis et quand ses voisins parlaient le maltais, l'arabe et l'italien.

Maintenant, dans ce bar du 18e où il a pris rendez-vous avec moi, il ressassé, un léger sourire au lèvres, les mains accompagnant chaque mot martelé comme une rengaine : «Je suis un étranger extra-communautaire.»

Hamadi s'arrête, se tourne vers les haut-parleurs qui distillent la musique mélancolique de Compay Segundo : «La musique cubaine me fait aussi vibrer, je me sens bien dans l'aire arabe, et mes amours, mes manifs, mes combats, c'est à Paris que je les



Thierry Nectoux (www.chambre18.com)

Hamadi Aouina : c'est à Paris qu'il a fait des enfants, qu'il vit, qu'il travaille, et c'est ici qu'il veut s'exprimer.

dois.» Alors d'où vient-il ? Peu importe. C'est à Paris qu'il a fait des enfants, qu'il habite et travaille, et c'est ici qu'il voudrait pouvoir s'exprimer.

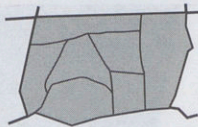
«Qu'est-ce que l'intégration, alors, si on ne peut pas s'exprimer sur la vie politique locale ?» Prolixe et passionné, il évoque le quartier mais aussi la guerre d'Algérie, la mémoire, le conflit israélo-palestinien... Un footballeur surentraîné obligé de rester au vestiaire parlerait sans doute aussi bien du ballon que lui de politique. Il a étudié les sciences politiques jusqu'au doctorat, avant de se mettre «à bosser dans le bâtiment».

Aujourd'hui, il est heureux de mettre les mains dans le plâtre et le ciment, heureux de construire pour les autres, et «conscient de participer à la richesse du pays, de chantier en chantier». Son dernier chantier en date ? La rénovation d'un local de campagne pour Lyne Cohen-Solal, candidate socialiste dans le 5e arrondissement.

«Si l'actuel maire perd la mairie, ce sera toujours ça», plaisante-t-il. On s'exprime comme on peut.

Rémi Douat

La vie du 18e



Le nouveau contrat DSU concerne trois quartiers du 18e,

la Goutte d'Or, le secteur Porte Montmartre-Porte de Clignancourt, La Chapelle.

Le "contrat de ville" parisien a été signé le 18 décembre dernier. Trois quartiers de notre arrondissement sont concernés par ce dispositif : Porte Montmartre-Porte de Clignancourt, la Goutte d'Or et La Chapelle.

"Un contrat de ville" engage l'Etat, le Fond d'Action Sociale et la municipalité (ici, donc, la mairie de Paris), pour six ans, à développer des actions de "développement social urbain" (DSU) sur des quartiers dits "prioritaires".

L'Etat, par l'intermédiaire de la délégation interministérielle à la ville, décide d'un certain nombre d'objectifs thématiques prioritaires que la commune décline ensuite en fonction des situations locales.

Ainsi, la Ville de Paris a validé le contrat de ville pour la période 2000-2006, co-rédigé avec les associations de quartier, qui met en avant les thèmes suivants :

- Placer l'emploi au cœur de la démarche d'insertion.
- La prévention sociale et la santé pour un accompagnement adapté.
- Agir en faveur de la sécurité, la justice et la prévention de la délinquance.
- Urbanisme et logement : l'amélioration du cadre de vie.

• L'éducation, la culture, les loisirs et le sport, facteurs d'insertion.

Des crédits de trois milliards trois cents millions de francs, sur six ans, sont prévus pour l'ensemble des quartiers parisiens en DSU, dans le cadre du contrat.

Les "équipes de développement local" mises en place sur chacun des quartiers prioritaires, pilotées par un "chef de projet", devront au cours de six prochaines années travailler en étroite collaboration avec les associations des quartiers pour traduire ces thèmes en actions concrètes.

Pour le quartier Porte Montmartre et pour la Goutte d'Or, il s'agit du renouvellement d'un contrat de ville déjà existant. Pour La Chapelle, c'est une nouveauté. La cité Charles Hermite, à la Porte d'Aubervilliers, avait déjà bénéficié d'un contrat DSU (développement social urbain) qui a pris fin en décembre 1998 ; elle est cette fois englobée dans le contrat DSU de La Chapelle.

Les équipes du quartier Porte Montmartre-Porte de Clignancourt et de la Goutte d'Or sont en place. En revanche, pour La Chapelle, nouveau site prioritaire, l'équipe est en cours de constitution ; le chef de projet est M. Gorce.

Sandra Hueber

Le centre commercial d'Aubervilliers obtient le feu vert

Les démarches et pressions de nombreuses associations de commerçants de Seine-Saint-Denis et des arrondissements du nord de Paris, n'ont pas été couronnées de succès : malgré leur opposition, le centre commercial régional (52 000 m²) d'Aubervilliers a obtenu, le 19 décembre, le feu vert de la commission départementale de l'équipement commercial, dont l'accord est obligatoire pour tout projet de grande surface.

Le vote de la commission a été acquis par quatre voix pour (dont les représentants de l'Etat et du département de Seine-Saint-Denis), une contre (la chambre des métiers) et une abstention (la chambre de commerce de Seine-Saint-Denis).

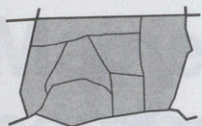
Ce centre commercial, qui va donc maintenant voir le jour, sauf imprévu, comprendra un supermarché Carrefour, un ensemble de commerces de détail et un parking de 4 500 places.

Il s'insère dans le projet de ZAC (zone d'aménagement concerté) élaboré par la commune d'Aubervil-

liers, dans le triangle bordé d'un côté par le canal Saint-Denis, de l'autre par l'avenue Victor Hugo. (Voir l'article et le plan dans le 18e du mois octobre 2000.) Outre le centre commercial, cette ZAC comprendra des logements et des bureaux.

En même temps, un autre projet très important de construction de bureaux (100 000 m²) devrait être mis en œuvre sur le terrain des Magasins généraux, voisin de la ZAC d'Aubervilliers mais situé sur le territoire de Paris, entre le boulevard périphérique et la "darse" du canal.

L'ensemble du projet était contesté non seulement par les associations de commerçants, mais aussi par des associations de défense de l'environnement, qui mettent en cause l'accroissement du trafic automobile qu'il entraînera. A noter cependant que ce projet devrait aussi avoir comme conséquence le prolongement, dans un avenir non déterminé, de la ligne 12 du métro, qui actuellement s'arrête à la Porte de la Chapelle.



Nous, habitants du 18e...

Qui sommes-nous dans le 18e ? Les premiers résultats détaillés du recensement de l'an dernier, qui viennent d'être publiés, nous donnent quelques réponses.

Les premiers résultats détaillés du recensement de mars 1999 sont enfin arrivés. Les chiffres publiés émanent de l'exploitation "principale" du recensement de la population. Celle-ci a trait aux questions sur le logement et aux individus, mais ne fournit pas encore les données relatives aux catégories socioprofessionnelles, à l'activité économique ni à la description des familles. Pour cela, il faudra attendre l'exploitation "complémentaire", sans doute disponible au deuxième semestre 2001.

Combien sommes-nous ?

Paris totalise 2 125 800 habitants. Avec 184 581 habitants, et malgré une perte de population de 1,7 %, le 18e reste au deuxième rang des arrondissements parisiens. C'est le 15e qui détient le haut du chapeau avec plus de 200 000 habitants.

Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes (51,8 %) et cela dans toutes les tranches d'âge, sauf pour celle des moins de 20 ans. L'écart entre hommes et femmes se creuse avec l'âge pour atteindre une proportion de l'ordre de seulement 25 % d'hommes après 75 ans. A cela, rien d'exceptionnel, ces chiffres suivent les courbes nationales : tout le monde sait que la durée de vie des femmes est plus longue que celle des hommes.

Comme pour l'ensemble de Paris, la population du 18e arrondissement tend à rajeunir dans un contexte de vieillissement régional et national.

Entre 1990 et 1999, la part des personnes de plus de 60 ans diminue, tandis que celle des moins de 20 ans augmente légèrement. La part des personnes âgées de 20 à 39 ans reste la plus importante (37,47 %) et celle des 40-59 ans augmente.

Combien de ménages ?

Alors que le recensement de 1990 avait révélé une augmentation du nombre de ménages¹ nouvellement installés sur l'arrondissement, on remarque une certaine stabilisation de la population : 46 % des ménages habitaient déjà le quartier au recensement précédent contre seulement 31 % en 1990. Sans doute se sent-on mieux dans le 18e qu'auparavant !

Il faut noter : une diminution du nombre de ménages composés de deux, trois ou quatre personnes ; une légère augmentation de ceux qui sont composés de cinq et six personnes

et davantage ; et une très nette progression des personnes qui vivent seules (+ 7,8 %). Comme pour l'ensemble de Paris, plus de la moitié des résidences principales¹ sont occupées par une personne seule.

Comment sommes-nous logés ?

Entre 1990 et 1999, le 18e arrondissement a "perdu" 525 logements, mais ceux-ci sont plus souvent des résidences principales. Le nombre des logements vacants a connu une forte progression : + 1 615.

En 1999, l'arrondissement totalise 99 689 résidences principales. 30,5 % des habitants sont propriétaires de leur logement, 43,2 % sont locataires d'un logement privé, 15,4 % d'un logement HLM, 5,3 % d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel, et enfin 5,6 % sont logés gratuitement.

4 592 ménages habitent un bâtiment construit après 1990, et la dernière décennie du siècle a vu une très nette amélioration du confort des logements sur notre arrondissement : le nombre de résidences principales ne disposant ni d'une baignoire ni d'une douche a baissé de moitié (pour atteindre le nombre de 7 379) et près de 91 % d'entre elles disposent désormais de WC à l'intérieur (contre 70,7 % en 1990). Enfin, le nombre de résidences principales n'étant pas équipées de chauffage central a baissé de 2,5 % (il en reste encore 12 866, soit 13 %).

Sandra Hueber

1. En statistique, on appelle "ménage" l'ensemble des personnes habitant dans le même logement (ou pièce indépendante) ; il peut y avoir des ménages d'une seule personne. La "résidence principale" est le logement (ou pièce indépendante) où le ménage demeure la plus grande partie de l'année. Une chambre louée par un étudiant sera sa résidence principale.

SUR L'AGENDA

Dans cette rubrique, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par des associations ou organisations du 18e.

■ Galas et galette du CAS

Le Centre d'action sociale organise en janvier deux galas pour les personnes âgées, **vendredi 19 janvier**, à 14 h 30 à la Cigale, et **lundi 22 janvier**, 14 h 30 au Moulin Rouge. Réservé aux personnes inscrites au Centre d'action sociale. La fête de la **galette des rois** aura lieu **vendredi 26 janvier** à la mairie à 16 h.

■ 12 janvier : au foyer d'immigrés rue Marc Séguin

Au foyer de travailleurs immigrés du 3-9 rue Marc Séguin, le **vendredi 12 janvier** à 20 h, débat : "Quels jumelages entre villages d'origine des immigrés et communes d'Europe ?" Projection du film *Moissons du Sahel*.

■ 17 janvier : le Conseil de la jeunesse

Le Conseil de la jeunesse du 18e (voir le 18e du mois de février 2000) a prévu de se réunir dans les différents quartiers du 18e. Il commencera l'année **mercredi 17 janvier**, de 19 h 30 à 21 h, au café littéraire du Petit Ney, 10 avenue de la Porte Montmartre. Réservé aux moins de 30 ans.

■ 20 janvier : transports et circulation à Montmartre

L'ADDM 18 (Association de défense de Montmartre et du 18e) organise, **samedi 20 janvier** à 10 h, au Studio 28 (10 rue Tholozé), une réunion ouverte à tous, sur les transports, la circulation et le stationnement à Montmartre, avec des représentants de la Direction de la circulation à l'Hôtel de Ville, de la préfecture de police, de la RATP.

■ 4 février : Fête des nations à Ste-Hélène

La paroisse Ste Hélène, près de la Porte de Clignancourt, organise comme chaque année, le **dimanche 4 février**, sa Fête des nations. A 11 h, messe. 12 h 30, apéritif suivi du repas (s'inscrire à l'avance). 15 h à 19 h, animation avec chants, danses, musique, ateliers, stands d'associations... (Renseignements : 4 rue Esclangon. 01 46 06 16 99.)

Le Nouvel an chinois rue de Torcy

Le Nouvel an chinois tombe cette année le 24 janvier. Après l'année du dragon, nous entrerons dans l'année du serpent.

Ce sera, comme chaque année, l'occasion de festivités spectaculaires dans le petit quartier chinois de la rue de Torcy et des rues voisines, avec promenade du lion et du dra-

gon, offrandes aux ancêtres, etc. La date exacte n'est pas encore fixée. (Les festivités se déroulent à Paris sur plusieurs jours, afin que le lion et le dragon visitent tous les quartiers.) Se renseigner chez les commerçants chinois de La Chapelle.

(Voir aussi page 22, le programme du *Divan du monde*.)

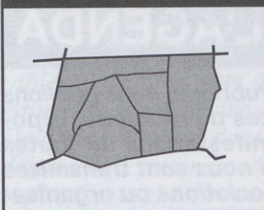


PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net



Le point sur la préparation de l'élection municipale

Déjà quatre fois plus de femmes têtes de liste qu'en 1995

Une nouvelle formation politique vient de faire connaître sa tête de liste dans le 18^e : la **liste de la LCR** (Ligue communiste révolutionnaire) sera conduite par Anne Leclerc, 43 ans, éducatrice. Cette liste, qui se présente comme «100 % à gauche», critique dans ses tracts la gestion «catastrophique» de la mairie de droite à Paris, mais aussi le bilan «pas plus brillant» de la municipalité dirigée dans le 18^e par Daniel Vaillant.

La parité obligatoire

Dans l'état actuel des choses, on peut donc noter que quatre listes dans le 18^e seront conduites par des femmes : par ordre alphabétique, Bernadette Brossat (Lutte ouvrière), Roxane Decorte (RPR-DL-UDF), Anne Leclerc (LCR), Anne Le Strat (Verts). C'est déjà quatre fois plus qu'en 1995, où il n'y en avait qu'une. Ajoutons que, sur la liste de Daniel Vaillant, le premier représentant du Parti communiste sera également une femme, Sophie Meynard.

Cette «féminisation» de la campagne mérite d'être notée, à un moment où de toute façon la loi impose, pour la première fois, la parité hommes-femmes sur les listes, par tranches de six candidats (trois femmes et trois hommes parmi les six premiers candidats, trois femmes et trois hommes parmi les six suivants, et ainsi de suite).

A gauche et à droite

On attendait pour la mi-décembre la composition complète de la **liste Daniel Vaillant**, rassemblant PS, PC, MDC, PRG. Il a fallu attendre quelques jours de plus, car les tractations entre ces partis traînaient, non pas dans le 18^e, mais sur le plan global de Paris. Les communistes réclamaient une tête de liste pour un de leurs adhérents ou sympathisants dans un arrondissement parisien ; l'accord finalement s'est fait (ce sera dans le 17^e). Avec le MDC (Mouvement des citoyens, parti de Jean-Pierre Chevènement et Georges Sarre), la discussion portait sur le nombre de places «éligibles» pour le Conseil de Paris ; là aussi, un accord a été enregistré.

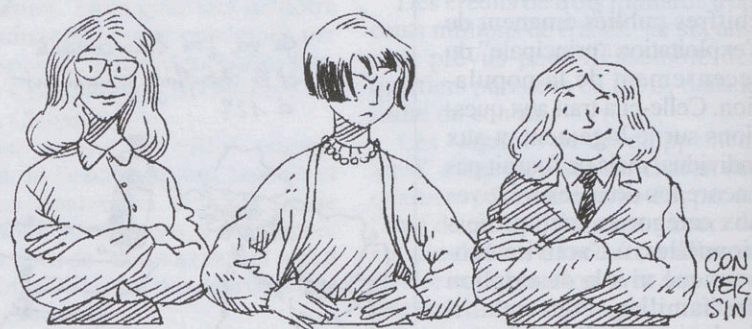
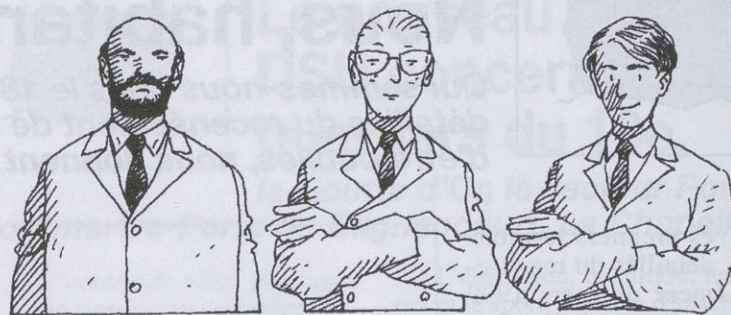
On trouvera sur cette liste dans le 18^e, en deuxième position derrière Daniel Vaillant, Bertrand Delanoë comme prévu. Annick Lepetit (PS) devrait être troisième et Sophie Meynard (PC) quatrième.

A droite, on ne sait toujours pas qui occupera la deuxième et la troisième place sur la **liste Roxane Decorte-Philippe Séguin**. Un bruit court avec insistance : le deuxième serait Xavier Chinaud, fils de l'ancien maire du 18^e Roger Chinaud. Il ne s'agit pour le moment que d'un bruit non confirmé. Xavier Chinaud fait partie de la direction nationale de *Démocratie libérale* et n'a pas eu jusqu'à présent d'activité politique notable dans le 18^e.

Des listes d'associatifs ?

Deux habitants du 18^e, Jean-Claude Duflo et Michel Breisacher, ont diffusé un communiqué de presse annonçant la «*constitution d'une liste électorale en dehors de toute attache partisane*», et faisant «*appel aux bonnes volontés des résidents et usagers de notre arrondissement*».

Michel Breisacher, qui habite près du boulevard Ney, milite à la Cima-de (une association protestante qui s'occupe notamment de l'assistance aux demandeurs d'asile), il fait également partie d'Attac, d'Amnesty international et de plusieurs associations locales du 18^e. «*Il y a tant de problèmes dans nos quartiers, nous a-t-il dit, et les politiques n'en prennent pas assez la dimension...*»



Jean-Claude Duflo, qui habite à La Chapelle, est l'inlassable président de *Gare aux pollutions*, association créée pour lutter contre les pollutions engendrées par les locomotives diesel. Depuis longtemps, il laissait entendre qu'il avait envie de se présenter aux élections municipales. Ces derniers mois, il prenait position sur toutes sortes de problèmes du quartier, pas seulement la pollution de l'air.

Les deux hommes ne s'étaient jamais rencontrés avant qu'un ami (n'habitant pas le 18^e) les mette en contact l'un avec l'autre il y a peu de temps, en vue de la constitution d'une liste. Ils ont décidé de créer pour cela une association spéciale, *Habitants du XVIII^e*. Il leur reste à trouver les quarante-deux noms nécessaires pour une liste, et surtout à se mettre d'accord sur un programme – ce qui

pourrait se révéler plus difficile qu'ils ne l'imaginaient, car le fait de militer dans une (ou des) association(s) n'implique pas automatiquement des orientations communes.

De son côté, Serge Lebigot, habitant du quartier de La Chapelle, président de l'association *Entraide 18*, déclare qu'il conduira une liste d'associatifs, et qu'il s'agit d'un projet distinct de celui de Jean-Claude Duflo. Dans un communiqué envoyé à la presse, il annonce la présence sur sa liste de Marie-Paule Dos Santos (militante associative dans le quartier Guy Môquet), Frédéric Carteron (d'*Entraide 18*), Claudine Copin (militante associative à la cité Charles Hermite), etc.

Il faudra attendre pour savoir si ces projets aboutissent.

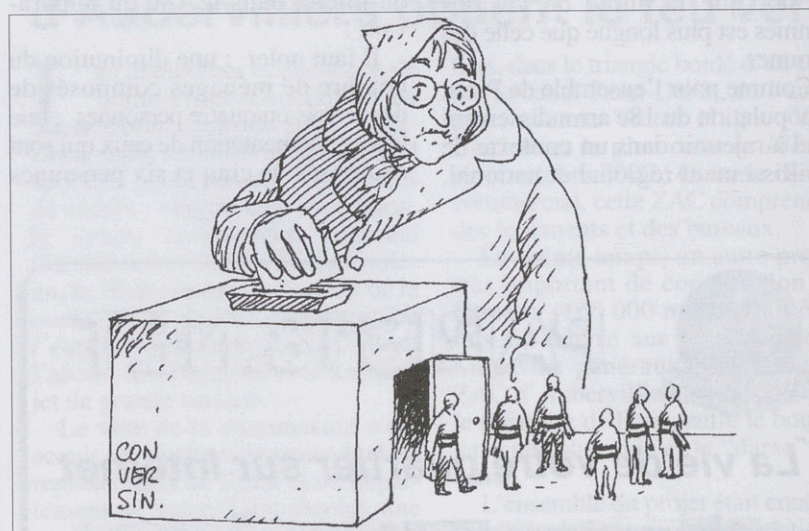
Noël Monier

Histoire : quand le pouvoir central se méfiait de Paris

Pendant de longues périodes, il n'y a pas eu de maire de Paris, et encore moins de maires d'arrondissement élus.

Jusqu'en 1777, il n'y a eu des maires de Paris qu'en trois occasions : entre 1789 et 1794, durant l'année 1848, durant l'année 1870. Et aucun autre. Car le pouvoir central s'est toujours méfié du peuple de la capitale. En effet, lors des révolutions de 1789-1793, 1848, et lors de l'insurrection de la Commune en 1871, l'Hôtel de Ville de Paris avait joué un rôle central. Alors les rois, les empereurs, et la III^e et la IV^e République ont tous refusé qu'à Paris il y ait un pouvoir autonome comme dans les autres villes.

C'étaient les *préfets* nommés par le gouvernement qui dirigeaient directement Paris. Sous la III^e et la IV^e République, il existait à côté du préfet un *conseil municipal de Paris*, élu, mais sans vrai pouvoir.



C'est seulement en 1977, en application d'une loi de 1975, que le Conseil de Paris a pu élire un *maire de Paris* (Jacques Chirac). Mais même alors, il est resté quelque chose de la méfiance : la loi a refusé que le maire de Paris dispose de pouvoirs de police. En ce domaine, c'est le *préfet de police*, nommé par le gouvernement, qui est le maître.

Quant aux *conseils d'arrondissement* et aux *maires d'arrondissement* élus, c'est la loi du 31 décembre 1982 qui les a créés. Avant cette loi, ce qu'on appelait *maires d'arrondissement*, c'étaient des fonctionnaires nommés par le préfet. Ils pouvaient enregistrer les actes d'état-civil et célébrer les mariages. Mais leur pouvoir n'allait pas plus loin. ■

Mairie de Paris, mairies d'arrondissement : comment ça marche (ou ne marche pas)

Vous n'élirez pas le maire de Paris lors des élections municipales des 11 et 18 mars prochains (premier et deuxième tour). Le maire sera élu un peu plus tard, par les 163 *conseillers de Paris* venus de tous les arrondissements.

Les 11 et 18 mars, vous élirez en fait, dans le 18e, quarante-deux *conseillers d'arrondissement*, qui désigneront ensuite parmi eux un *maire d'arrondissement*. Parmi ces quarante-deux, il y en aura quatorze qui seront en même temps *conseillers de Paris*, et ceux-là participeront ensuite, à l'Hôtel de Ville, à l'élection du *maire de Paris*.

Maire de Paris, maire d'arrondissement : quel est le rôle de chacun, quels sont ses pouvoirs, dans quel cadre les exerce-t-il ?

Un maire pas tout à fait ordinaire

Le maire de Paris, élu par le Conseil de Paris et contrôlé par lui (le Conseil peut notamment voter ou repousser le budget), a à la fois plus et moins de pouvoir qu'un maire ordinaire.

Plus car Paris est à la fois une commune et un département, et son maire cumule donc les pouvoirs de maire et de président de conseil général. (Par exemple, il a sous sa responsabilité les bâtiments et l'équipement des *collèges*, et pas seulement des *écoles primaires* comme les autres maires.) Le maire de Paris gère donc des sommes énormes et dirige une véritable armée de fonctionnaires.

Il a moins de pouvoir en même temps, car contrairement aux autres maires il ne dispose d'aucun pouvoir de police.

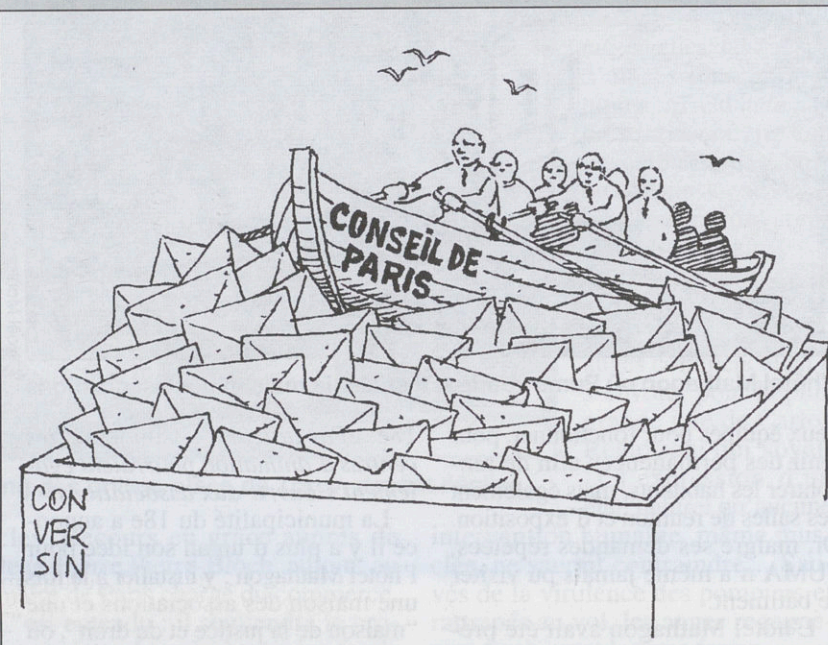
Le rôle de la mairie d'arrondissement

Quant au maire d'arrondissement et au conseil d'arrondissement, c'est une loi de 1982 qui les a créés. Elle est appelée "loi PML" parce qu'elle concerne les trois plus grandes villes de France : Paris, Marseille et Lyon.

On pourrait dire, en simplifiant, que le maire et le conseil d'arrondissement sont consultés sur presque tout et ne décident sur presque rien. Car un arrondissement d'une grande ville, juridiquement, n'est pas une commune. La commune, c'est Paris. La mairie d'arrondissement ne peut donc accomplir aucun acte financier (lever des impôts, décider un budget, verser des subventions), elle ne peut jamais intervenir en tant que telle devant les tribunaux, elle n'embauche pas et ne dirige pas le personnel municipal qui travaille dans l'arrondissement, à la seule exception du secrétariat des élus et des membres du cabinet du maire. Et cetera.

Une loi de décembre 1982 a créé à Paris, Marseille et Lyon des "conseils d'arrondissement" et des "maires d'arrondissement" élus, afin de rapprocher la décision politique des citoyens.

Mais on peut résumer leur rôle, en simplifiant, en disant que le conseil d'arrondissement est consulté sur presque tout et ne décide sur presque rien.



La loi a cependant réservé quelques petits domaines dans lesquels la mairie d'arrondissement a un pouvoir réel de décision. Voici lesquels :

• **"Équipements de proximité"** : Ce sont, dit la loi, les « crèches, jardins d'enfants, haltes-garderies, maisons de jeunes, clubs de jeunes, maisons de quartier, espaces verts dont la superficie est inférieure à un hectare, bains-douches, gymnases, stades et terrains d'éducation physique et tout équipement équivalent (...) lorsque ces équipements sont principalement réservés aux habitants de l'arrondissement ».

Le conseil d'arrondissement « délibère sur l'implantation et le programme d'aménagement » de ces équipements ; cependant la décision de les créer dépend du Conseil de Paris.

Le conseil d'arrondissement, dit la loi, « gère » ces équipements. C'est lui qui assume les dépenses de *fonctionnement* (mais pas celles d'*équipement*) et qui prend les décisions de gestion quotidienne (horaires d'ouverture, attribution de tranches horaires aux diverses activités, tarifs, etc.). Mais comme il n'a pas le pouvoir de recruter du personnel, il le fait avec des employés dépendant de la mairie de Paris et payés par elle (ou dépendant d'associations lorsque ces équipements sont confiés en délégation à des associations, comme c'est actuellement le cas pour les centres d'animation).

La loi oblige le maire de Paris à attribuer aux conseils d'arrondissement une « *dotation budgétaire globale* » lui permettant d'exercer effectivement ce pouvoir de gestion, et aussi de payer le secrétariat des élus et les frais divers de fonctionnement du conseil d'arrondissement. Bien entendu, cette "dotation globale" est chaque année l'objet de négociations entre le maire de Paris et chaque maire d'arrondissement.

110 à 120 logements à attribuer par an

• **Attributions de logements sociaux** : « Les logements dont l'attribution relève de la commune, et qui sont situés dans l'arrondissement, sont attribués pour moitié par le maire d'arrondissement et pour moitié par le maire de la commune. »

Concrètement, cela signifie que la

commission créée auprès du maire du 18e pour cela peut décider de l'attribution d'environ cent dix à cent vingt logements par an – ce qui est dérisoire comparé aux 6 000 demandeurs de logements inscrits dans l'arrondissement !

Pour tout le reste, la décision et le pouvoir de gestion appartiennent au maire de Paris et au Conseil de Paris.

Un pouvoir d'influence et de pression

Cela signifie-t-il que la mairie d'arrondissement ne sert à rien ? Pas du tout. Car, étant beaucoup plus proche des habitants que la mairie centrale, et étant obligatoirement consultée sur presque tout avant que les décisions définitives soient prises à l'Hôtel de Ville, le conseil d'arrondissement et la municipalité d'arrondissement peuvent disposer d'une réelle *influence*, d'une capacité d'intervention, de pression. Rapprocher le système de décision politique des habitants était d'ailleurs l'objectif proclamé par les auteurs de la loi de 1982.

Si la mairie d'arrondissement est de la même tendance politique que la mairie centrale, son influence s'exerce à travers une concertation. Si la mairie d'arrondissement est de tendance opposée à la mairie centrale, elle pourra aussi passer par des conflits, dans lesquels la mairie d'arrondissement peut chercher plus ou moins à s'appuyer sur la population et à la mobiliser.

Ce pouvoir d'influence passe par le droit donné au conseil d'arrondissement d'adresser des *questions écrites* et des *vœux* au maire de Paris sur toutes sortes de problèmes. Le maire de Paris est obligé d'y répondre ; s'il ne répond pas dans un délai de trois mois, la question est automatiquement inscrite pour discussion à l'ordre du jour du Conseil de Paris.

Dans un certain nombre de domaines, le maire et le conseil d'arrondissement peuvent faire des suggestions. Par exemple pour les subventions aux associations. Mais la décision finale appartient toujours à l'Hôtel de Ville.

N.M.

Le conflit des équipements de proximité

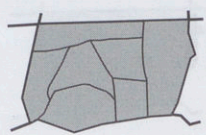
Malgré la loi, les deux maires de Paris qui se sont succédés (Jacques Chirac et Jean Tiberi) ont pendant longtemps refusé de confier aux conseils d'arrondissement la gestion des "équipements de proximité".

Tant que les vingt mairies d'arrondissement étaient de la même couleur politique que la mairie centrale, elles ne se sont pas plaintes. Mais en 1995, quand six mairies d'arrondissement

ont été conquises par la gauche, un conflit très vif s'est ouvert à ce sujet.

Arbitrage du préfet, actions en justice... Après plusieurs années, la mairie de Paris a fini par se résigner à appliquer la loi, sauf pour ce qui concerne les centres d'animation – dont la gestion pose effectivement des problèmes juridiques et matériels assez délicats.

Ce problème est toujours pendant.



PUMA 18, toujours SDF, attend les élections...

“PUMA 18” est une association d’associations, dont le nom signifie : “Pour une maison des associations dans le 18^e”. Elle a obtenu, dans le cadre de la campagne des municipales, quelques promesses.

Samedi 16 décembre, ils étaient une vingtaine, emmitoufflés dans leurs manteaux et leurs écharpes, au 75 rue Marcadet, devant l’hôtel Mathagon. L’association PUMA 18, qui milite depuis deux ans pour la création d’une maison des associations dans le 18^e, réunissait ainsi son conseil d’administration dans la rue, dans le froid mordant de l’hiver.

Sous le regard de quatre agents de police réfugiés dans leurs voitures garées sur le trottoir en face, des représentants d’associations membres de PUMA 18 (il y en a une vingtaine) étaient là : le 18^e du mois (qui préside PUMA), Droit au logement, la Ligue des droits de l’homme, l’Association La Chapelle, Amnesty international, les Parvis poétiques, Le 18^e fait son cinéma, Ras l’Front..., ainsi qu’Annick Lepelet, adjointe chargée de la vie associative à la mairie du 18^e. Absente, la mairie de Paris, pourtant invitée.

Bien que six cents associations soient répertoriées dans notre arrondissement, la revendication d’une maison des associations s’est heurtée jusqu’à présent à la mairie de Paris, aux yeux de qui un tel projet coûterait trop cher et ne fait pas partie de ses priorités.

Une légalité contestable

L’hôtel Mathagon, beau bâtiment du XVIII^e siècle, inoccupé depuis des années, et central sur l’arrondissement, est, pour PUMA, le lieu idéal pour accueillir une maison des associations et offrir à celles-ci des



L’hôtel Mathagon où Puma voudrait installer la maison des associations

lieux équipés pour fonctionner, pour tenir des permanences afin de rencontrer les habitants, mais également des salles de réunion et d’exposition. Or, malgré ses demandes répétées, PUMA n’a même jamais pu visiter ce bâtiment.

L’hôtel Mathagon avait été pré-empté il y a plusieurs années par la Ville de Paris pour la réalisation d’un centre culturel. La mairie de Paris a décidé par la suite d’affecter ce bâtiment à un programme de logements et d’ateliers d’artistes. Projet d’une légalité contestable, car contraire au motif de préemption initial. Cependant la majorité de droite du Conseil de Paris a voté pour, malgré l’opposition du conseil d’arrondissement du 18^e, et ainsi gelé toute affectation du lieu.

Une “maison de la justice” ?

Une délégation de PUMA 18 a été reçue le 13 décembre par Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18^e, par ailleurs directeur de campagne de Bertrand Delanoë. «On vous soutient», a dit M. Caresche. Créer une maison des associations dans le 18^e est au programme de Bertrand Delanoë, qui souhaite qu’il y en ait une dans chaque arrondissement...

Selon M. Caresche, la création de plusieurs espaces associatifs de proximité, au Simplon (où un équipement «plutôt à connotation sportive» de 500 m² est prévu), Porte de Clignancourt (il s’agirait d’un projet culturel avec le CROUS universitaire), et aux Abbesses, ne serait pas contradictoire avec l’ouverture d’un lieu central sur l’arrondissement, pour accueillir les associations dont le champ d’action couvre le

18^e. «Par ailleurs, a-t-il ajouté, les centres d’animation pourraient également s’ouvrir aux associations.»

La municipalité du 18^e a annoncé il y a plus d’un an son idée pour l’hôtel Mathagon : y installer à la fois une maison des associations et une “maison de la justice et du droit”, où seraient regroupés les services du tribunal d’instance (à l’exception de la salle d’audience), qui sont actuellement à l’étroit à la mairie, et des organismes tels que l’association d’aide aux victimes. Christophe Caresche assure que le bâtiment, d’une capacité au sol de 300 m², pourrait accueillir les deux projets. PUMA en doute, et ça mérite au moins discussion.

L’association a également envoyé, aux représentants des autres listes candidates aux municipales, un questionnaire sur la place et les moyens que mérite la vie associative.

Naïri Nahapétian

Pour rencontrer PUMA

PUMA tient une permanence les premiers lundis de chaque mois, à la mairie du 18^e, de 15 h 30 à 17 h, tél. 01 53 41 18 35.

Sont acceptées comme membres de PUMA toutes les associations qui ont leur siège social ou une délégation structurée sur l’arrondissement, qui y exercent «une action émancipatrice ou éducative», et qui «ne professent pas de discours de discrimination».

Elle organisera, début février, une réunion sur la place et les moyens des associations, dans le cadre du centenaire de la loi de 1901.

Saison froide et cœur chaud, le retour des Restos du cœur

Avec la saison froide, est revenue celle de la solidarité et des Restos du cœur.

L’an dernier, deux centres avaient ouvert dans le 18^e, rue Cavé et rue Neuve-de-la-Chardonnière. Ils ne fonctionnent plus cette année, mais un nouveau centre est installé au 8 bis rue Polonceau, dans un local qui servait autrefois à Europe-Assistance, et que la Ville vient de remettre en état.

Les inscriptions ont commencé le 8 décembre, le centre a ouvert le 20. Il fonctionne toute la journée avec deux équipes de bénévoles qui se relaient. Il peut ainsi accomplir la mission de deux centres à lui seul et bénéficier à 4 000 familles qui, deux fois par semaine, peuvent retirer un colis-repas.

Trois petits tours...

Salle des fêtes de la mairie du 18^e. En cet après-midi du lundi 4 décembre, le bal bat son plein : les seniors (et seniores) invités par le Centre d’Action Social du 18^e arrondissement s’engagent dans des pas de deux, lorsque survient, accompagnée de son garde du corps, quelqu’un qu’on n’attendait pas : Xavière Tibéri, soi-même.

Surpris, les responsables la font entrer, bien sûr, et l’épouse du maire de Paris se retrouve en costume de ville au beau milieu de danseurs déguisés. Un peu désarçonnée, elle retrouve vite son aplomb, engage la conversation avec l’un ou l’autre, fait trois petits tours et puis s’en va... après avoir lancé, aux dires de certains : «Chez Vaillant, on s’amuse mieux que chez Kaspereit [NDLR : maire du 9^e] !»

Le nouvel Annuaire des associations

La troisième édition de l’Annuaire des associations du 18^e, édité par la municipalité de l’arrondissement, est parue. On peut se le procurer gratuitement à l’accueil de la mairie.

90 pages, plus de 400 associations recensées, dont plusieurs figurant dans l’annuaire pour la première fois, une mise à jour des adresses et numéros de téléphone.

Quelques erreurs et lacunes cependant, peu nombreuses mais gênantes, notamment l’oubli d’associations pourtant actives. Par exemple, on ne trouve pas, pour la Goutte d’Or, Accueil Laghouat, ADCLJC, ADOS, AFIDRA, l’Anneau d’Or, ni, pour la cité Charles Hermite, Objectif 18, l’USP 18... On pourrait citer d’autres exemples. Et le répertoire alphabétique des associations, à la fin, est difficile à utiliser (par exemple, doit-on chercher les Enfants de la Goutte d’Or à la lettre E ou à la lettre L ?)

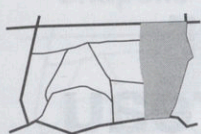
Cela n’empêchera pas cet annuaire d’être utile à tous ceux qui souhaitent participer à la vie de leur quartier.

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



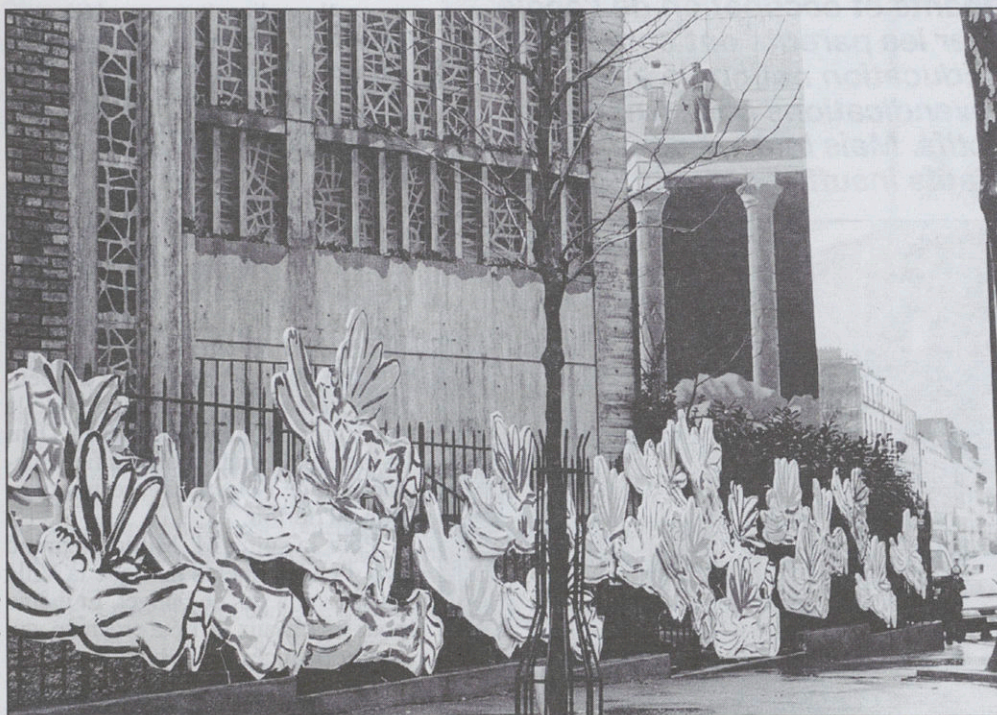
Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Un quartier d'anges heureux

Quelques-unes des créatures en polystyrène de Carlos Regazzoni ont été emportées par le vent... et le courroux de certains riverains.



L'élan des anges de Noël, tout au long des grilles, place de Torcy, devant l'église.

Drogue, deal, insécurité, zone de non-droit... Ce portrait du 18e brosse par la presse ferait presque passer le Bronx pour une station thermale ! Au cœur de ces ténèbres, où chaque sortie prendrait des allures de chemin de croix, quelques âmes inspirées ont lancé une initiative artistique et poétique, ou peut-être tout simplement "angélique"... Mais l'enfer n'est-il pas pavé de bonnes intentions ?

Au commencement étaient : un artiste, un curé et un quartier dit dangereux. Début novembre, les fêtes approchent et chacun de s'interroger sur la façon de les aborder sous un angle festif et spirituel qui trancherait un peu avec les traditionnelles guirlandes lumineuses et autres pères Noël jouant les monte-en-l'air le long des gouttières...

Suspendus entre ciel et terre

L'idée ne tarde pas à jaillir du cerveau bouillonnant de l'artiste Carlos Regazzoni, installé depuis quelques années dans la Halle Pajol avec la bénédiction (provisoire) de la SNCF, propriétaire des lieux.

Il imagine un cortège d'anges suspendus entre terre et ciel convergeant depuis les rues Pajol, Riquet et Philippe de Girard, vers l'église, place de Torcy.

Voilà l'idée, reste à la réaliser... Olive 18, association qui regroupe des commerçants, est appelée à la rescousse pour s'associer au projet. L'idée les séduit mais les budgets d'animation de Noël sont déjà bou-

clés. Recours en grâce auprès de Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris chargé du commerce. C'est entendu : il soutiendra le projet et s'attachera à obtenir les fonds nécessaires à sa réalisation.

Convocation à l'Hôtel de Ville sur invitation du chef de cabinet du maire pour présenter et défendre le projet. Réunion, délibération et finalement subvention : le feu vert est donné. Mais du temps a passé et novembre est déjà bien avancé. En dépit de ces retards à l'allumage, Carlos Regazzoni et ses assistants se mettent à l'ouvrage pour réaliser les cinq cents anges prévus. Cadence infernale pour respecter le timing, mais le cœur y est et par un beau matin de décembre les anges sortent de la Halle Pajol à la rencontre des habitants et autres "brebis égarées" de la Chapelle...

Opération accrochage des anges : suspendus en l'air par des filins, ils offrent une prise de choix au vent qui les anime un peu trop. Des riverains, gênés par le bruit, sont également inquiets quant à leur capacité de résistance face à l'avis de tempête annoncé par la météo.

Les pompiers à la rescousse

Les décrocher se révélant plus qu'hasardeux, une intervention des pompiers s'avère nécessaire. Mais le décrochage d'êtres célestes ne figurant certainement pas au programme de leurs entraînements, des anges prirent quelques coups dans l'aile.

Cette absence de ménagement

émute une partie du public qui se divisa en pro et anti-anges.

Certains, sensibles à la poésie de l'initiative, ne pouvaient se résigner à ce que le destin de ces anges soit compromis pour des raisons purement rationnelles, tandis que d'autres plus hermétiques ressentaient ces présences comme une intrusion inopportune ou encore s'attachaient à faire valoir des arguments sécuritaires.

Le souffle (divin ?) aidant, le débat fut interrompu car des anges commençaient à s'envoler pour la plus grande joie de Carlos Regazzoni qui voyait là l'expression d'un élan naturel qu'aucune

intervention humaine, même musclée, ne saurait contraindre... Sauvés de la virulence des pompiers et rattrapés au vol, les anges regagnèrent finalement la terre ferme.

Les turbulences terrestres et la condition humaine étant ce qu'elles sont... c'est peut-être là que devait être leur place ?

Prendre un ange sous son aile

En tout cas, ils rencontrèrent nombre d'alliés qui, les prenant sous leur aile, proposèrent de les emmener chez eux, en prenant soin d'imaginer des systèmes de fixation moins périlleux !

Mais que faire de toute cette armada d'anges déchus de leur promontoire par le vent et le courroux de cer-

tains riverains ? Si quelques-uns avaient été gracieusement distribués, les autres n'allaient tout de même pas passer les fêtes de Noël à l'ombre !

L'association Olive 18 et Carlos Regazzoni étaient également résolus à ne pas les abandonner à leur triste sort, ni à renoncer au projet. Décision fut prise de rapatrier les anges restants à la Halle Pajol et d'inviter habitants, commerçants et autres âmes sensibles à venir les chercher là-bas pour décorer leurs façades, balcons ou tout autre endroit susceptible de les recueillir sans menace d'atterrissage forcé !

En avoir un ou pas...

Message visiblement bien reçu. Les visiteurs se succèdent à la Halle, et tout en découvrant les lieux, repartent avec leur ange sous le bras. En chemin se noue une complicité silencieuse ou amusée entre ceux qui ont déjà leur ange et ceux qui, la mine mi-réjouie mi-embarrassée de révéler ainsi une part d'innocence, s'en retournent chez eux "en bonne compagnie".

Au détour d'une rue, en levant les yeux, en les baissant parfois, sur un pont, dans une vitrine... les anges ont finalement trouvé leur place parmi les humains.

Fil invisible qui fait lien, tache poétique et colorée, ces anges réenchangent un peu le petit monde de La Chapelle en lui offrant comme un p'tit coin de paradis un peu décalé dans un monde high tech, start-upisé et stock-optionisé offrant peu de prise lumineuse à un quotidien qui semble pourtant l'appeler ! Mais, quand art rime avec poésie et inspiration, le paradis n'est jamais très loin...

Dominique Kopp

Impression Diffusion Graphique
L'imprimerie coopérative



au service de votre

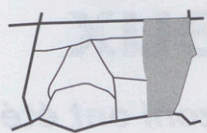
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg.scop@wanadoo.fr



Ecole Charles Hermite : Monsieur Molle vient s'expliquer dans le préau

Deux jours de grève des enseignants, deux semaines d'occupation par les parents d'élèves, une délégation en nombre à l'Hôtel de Ville : il a fallu cela pour que les autorités responsables acceptent de venir s'expliquer face aux revendications des parents et instituteurs des écoles (élémentaire et maternelle) de la rue Charles Hermite.

L'occupation par les parents n'avait pas perturbé les classes : elle se limitait aux bureaux des directeurs, empêchant ceux-ci d'accomplir tout acte administratif.

Le 14 décembre, dans le préau de l'école, à côté des instituteurs et d'une trentaine de représentants des parents, tout un aréopage était réuni : Patrice Molle, directeur des affaires scolaires à l'Hôtel de Ville, deux représentants de l'Education nationale (académie de Paris), les responsables parisiens des syndicats d'enseignants et de la FCEP, le maire du 18e, le député...

Les revendications portaient sur deux chapitres : d'abord, problèmes de sécurité et d'hygiène dus à l'insuffisance d'entretien durant des années ; deuxièmement, problème d'effectifs.

Fuites et vitres cassées

Sur le premier chapitre, la liste des dysfonctionnements, lue par Mme Ducroux, responsable de l'association des parents d'élèves, est éloquent :

- Fuites d'eau et infiltrations ; une flaque d'eau le long d'un mur, dans le préau même où se tenait la réunion, en attestait.
- Vitres cassées – et il faut à chaque fois des délais déraisonnables pour les remplacer. (Il y a quelques jours, un vitrier s'est présenté à l'école pour remplacer un carreau ; on lui a demandé d'en changer aussi plusieurs autres, cassés également ; il a refusé, n'ayant été mandaté que pour un seul carreau !)

- Peintures à refaire dans les escaliers, le réfectoire, le préau, les classes.
- Les toilettes, dans la cour, dans un état lamentable, sont à refaire ; les parents souhaiteraient qu'elles soient installées plutôt dans les étages, mais cela nécessiterait de très gros travaux ; dans les étages, il y a seulement des toilettes pour adultes, également en très mauvais état.

- Des portes et fenêtres "coincées" ; il faut en outre des dispositifs "anti-pince-doigts" sur les portes métalliques.

- L'école est voisine du périphérique ; mais le dispositif anti-bruit s'arrête au premier étage ; les deuxième et troisième étages ne sont pas protégés du vacarme.

- Il y a aussi des problèmes concernant l'installation électrique, le sys-

Grève des enseignants et occupation de l'école Charles Hermite par les parents ont contraint la Ville de Paris et l'Education nationale à se pencher sur les revendications concernant les locaux et les effectifs. Mais leurs réponses ne sont que des palliatifs insuffisants.



La rentrée des classes à l'école Charles Hermite. Déjà, ce jour-là, les parents avaient occupé quelques heures le bureau du directeur.

tème d'alarme-incendie, les faux-plafonds de l'école maternelle, les rideaux du réfectoire (très sales, à changer), le mobilier (exemple : des étagères posées à une hauteur de 2 mètres, donc inutilisables, des tables inadaptées à la taille des enfants), etc.

Tout cela est d'autant plus navrant qu'il s'agit d'un beau bâtiment, édifié en 1938, réussite architecturale et construction de bonne qualité.

En attente de la nouvelle école

En ce qui concerne les effectifs, déjà, lors de la rentrée 2000, les parents avaient occupé l'école quelques heures (voir le 18e du mois octobre 2000). L'Education nationale, en catastrophe, avait alors accordé un instituteur en poste fixe (au lieu d'un remplaçant) pour le CM2, et accepté une nouvelle répartition des élèves, diminuant les effectifs des classes les plus chargées ; enfin une institutrice remplaçante a été spécialement affectée à cette école, permettant de pallier sur-le-champ les absences des enseignants en stage de formation ou malades, permettant également de dédoubler des classes à certains moments.

Cette situation, qui maintenait le sureffectif global, était jugée insatisfaisante. On pouvait cependant espérer qu'elle ne durerait que jusqu'à la rentrée 2001, puisqu'à cette date la nouvelle école de la place Hébert devait ouvrir, et accueillir un certain nombre d'enfants actuellement scolarisés à Charles Hermite. Or on a

appris récemment (voir notre dernier numéro) que cette nouvelle école n'ouvrirait qu'en septembre 2002 ! Du coup, le problème des sureffectifs à Charles Hermite redevenait brûlant.

Parents et enseignants, au début de novembre, ont dit : "ça suffit", et démarré une action énergique.

Des engagements sur les travaux

Quelles réponses ont été données ?

Les questions de locaux et mobilier relèvent de la Ville de Paris. M. Molle a reconnu l'insuffisance d'entretien au cours des dernières années : la diminution des crédits des affaires scolaires, a-t-il dit, a conduit à négliger l'entretien du patrimoine. A l'école Charles Hermite, il y a eu 600 000 F de travaux d'entretien et réparations en 1997, seulement 200 000 F en 1998 et 70 000 F en 1999. (On peut ajouter, ce que n'a pas dit M. Molle, que certains arrondissements, dont le 18e, ont été moins favorisés que d'autres.)

Pour l'avenir, M. Molle est gêné par le fait que le budget de la Ville de Paris pour 2001 n'a pas été voté comme prévu en décembre, du fait de querelles politiciennes, et ne pourra l'être qu'en avril. De ce fait, il ne disposera pas de crédits d'équipement nouveaux avant l'été 2001. Il lui reste cependant quelques fonds, excédents de l'année 2000.

Il s'est donc engagé sur les travaux suivants :

- Vacances de Noël 2000 : dans l'école élémentaire, peinture de la

cage d'escalier (travaux déjà programmés l'été dernier et qui n'avaient pas été réalisés !), peinture du réfectoire, pose des anti-pince-doigts, changement des carreaux cassés, fermeture des portes du préau et de la grille d'entrée. Dans la maternelle, peinture de l'escalier et du réfectoire.

- Vacances de Pâques 2001 : dans l'école élémentaire, insonorisation des deuxième et troisième étages, peinture de deux classes, changement des rideaux du réfectoire.

- Été 2001 : dans l'école élémentaire, réfection des sanitaires de la cour (gros chantier : 380 000 F). Dans la maternelle, réfection des faux plafonds et de l'électricité, restructuration du dortoir.

Pour la suite, M. Molle ne prend pas d'engagements tant que la Ville de Paris n'a pas de budget. Et même pour les travaux de l'été prochain, qui seront financés sur le budget voté au printemps 2001, il lui faudra trouver les moyens de raccourcir les délais habituels des procédures légales.

Une institutrice sur place

La création d'une classe supplémentaire (c'est-à-dire d'un poste d'enseignant) relève de l'Education nationale. Son représentant n'a pas été encourageant : pas question de créer un poste avant la rentrée 2001.

Il a fini cependant par accepter une proposition des enseignants : puisqu'il y a dans l'école une institutrice remplaçante, eh bien, que l'équipe enseignante se débrouille pour l'affecter à une classe nouvelle ! C'est une position inhabituelle de la part des autorités de l'Education nationale, qui n'aiment pas beaucoup que les enseignants "se débrouillent" de la sorte.

Refaire en cours d'année une nouvelle répartition des élèves entre plusieurs classes, c'est délicat du point de vue pédagogique, mais ça sera facilité par le fait que l'institutrice est déjà sur place et connaît les enfants.

Où nicher la classe ?

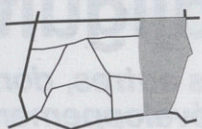
Mais dans quel local nicher cette classe supplémentaire ? Les instituteurs proposent provisoirement la salle de bibliothèque-centre de documentation, qui actuellement n'est guère utilisée puisqu'il n'y a pas de bibliothécaire-documentaliste ! Mais à la rentrée 2001 il faudra qu'un bâtiment préfabriqué soit installé dans la cour (ce qui nécessitera des travaux et des crédits...), en attendant l'ouverture de l'école Hébert en 2002.

Sur les deux chapitres, les parents d'élèves ont pris acte des réponses, mais inutile de dire qu'ils ne les ont pas trouvées vraiment suffisantes... Affaire à suivre donc.

N.M.

La vie des quartiers

Chapelle



600 réponses à un questionnaire sur la cour du Maroc et l'espace "ZAC Pajol"

Le questionnaire concernant les aménagements des zones Pajol et Maroc, concocté en septembre dernier par la *Fédération des associations et collectifs de la Chapelle* (FACC) et distribué dans les boîtes aux lettres du quartier et sur le marché de l'Olive, a été dépouillé. Six cents imprimés sur trois mille sont revenus à l'association *Entraide 18*, dirigée par Serge Lebigot, qui a rendu publics les résultats.

Le questionnaire concernait les terrains situés de part et d'autre des voies ferrées, côté rue d'Aubervilliers (la "cour du Maroc") et côté rue Pajol (l'ex-"ZAC Pajol").

Au regard des réponses obtenues, la FACC s'estime confortée dans ses positions.

Elle s'était en effet déclarée favorable à un IUT et un espace vert sur le terrain ZAC Pajol, mais hostile à la construction à cet endroit d'un hôtel des impôts. Elle était pour la création d'un grand jardin de 35 000 m² cour du Maroc et contre l'extension des entrepôts Tafanel. Elle demandait la diminution du nombre de logements sociaux dans le quartier et la rénovation des logements inoccupés pour les transformer en logements étudiants.

Les réponses au questionnaire vont dans le même sens.

« Pour ou contre la création d'un IUT ? », 86 % de réponses positives.

« Pour ou contre la construction de logements sociaux ? » 83 % des réponses sont négatives ; beaucoup déclarent qu'il y en a déjà trop dans le quartier ; d'autres pensent que, plutôt que de réaliser des constructions neuves, il faut rénover le tissu immobilier existant. D'autres ne sont pas contre la construction de logements sociaux, mais ailleurs qu'à La Chapelle : dans les 5e, 7e et 16e arrondissements.

Avec 56 % de oui et 44 % de non, les avis sont plus partagés sur la question des logements étudiants.

« Pour ou contre la construction d'un centre des impôts ? » 77 % refusent et préféreraient d'autres équipements tels qu'une crèche, une école ou des installations sportives ou culturelles. Certains font remarquer qu'il y a déjà un centre des impôts rue Boucry.

90 % sont pour un espace vert d'un minimum de 3 000 m² sur le secteur Pajol, les 10 % défavorables craignent que ce jardin devienne un lieu de rendez-vous pour toxicomanes. De même pour le grand jardin d'un minimum de 35 000 m² (cour du Maroc) : 80 % favorables, mais les 20 % hostiles ont peur que

Serge Lebigot, président de l'association Entraide 18, qui a rendu publics ces résultats, pense que ces réponses pourraient servir de base de travail à la liste associative qu'il souhaite mener aux élections municipales (voir page 6). Il faut cependant noter que deux des associations qui, avec Entraide 18, avaient créé la FACC l'an dernier, ont fait récemment savoir qu'elles s'en retireraient : Olive 18 et le Joyau d'or.

l'espace vert accueille prostituées et toxicomanes et préféreraient des espaces verts plus petits de l'ordre de 3 à 4 000 m² aménagés autour des logements.

« Êtes-vous pour ou contre l'extension des entrepôts Tafanel ? » 93 % sont contre et 7 % pour.

« Pour ou contre la création d'un musée du rail et de salles de réunions polyvalentes ? » 84 % oui, 16 % non.

Nadia Djabali

Rue de Torcy : l'école préfabriquée occupée par les parents

Le retard d'un an, annoncé par la mairie de Paris, dans la construction de la nouvelle école de La Chapelle, place Hébert (voir le 18e du mois décembre 2000), a fortement mécontenté les parents d'élèves du quartier. Notamment ceux de l'école du 12 rue de Torcy, qui ont manifesté, le 21 décembre, en occupant le bureau du directeur. Cette occupation n'a pas entravé le déroulement des classes. D'autres actions auront peut-être lieu après la rentrée si aucune réponse n'est apportée à leurs demandes.

Cette école est en effet installée dans des bâtiments préfabriqués, construits il y a six ans, insuffisants (un baraquement par classe et rien d'autre, portemanteaux à l'intérieur, pas de préau...), et en très mauvais état : ils ont souffert de la tempête il y a un an, mais comme on attendait la nouvelle école de la place Hébert pour la rentrée 2001, la Ville de Paris n'a pas fait effectuer de travaux approfondis de remise en état. Mais les parents n'acceptent pas, maintenant, que cette situation dure jusqu'en 2002...

La vie des quartiers

Montmartre



Bernard Dimey en ange dessiné par Yvette Cathiard

Après la Fête à Jacques, ce sera la Fête à Bernard en mars et avril prochains aux Abbesses

L'an dernier, dans le cadre du *Printemps des poètes*, le quartier Lepic-Abbesses avait célébré *La fête à Jacques*, hommage à Jacques Prévert pour le centième anniversaire de sa naissance, organisé par Charles Pailherey, de l'association *A-Corps & Graphies*, qui habite rue Tholozé, et Michel Langlois, président de l'Association des commerçants, avec la complicité d'Hugues Bachelot, gendre de Prévert.

Ces deux compères vont remettre ça, du 29 mars au 2 avril 2001, en souhaitant *La fête à Bernard*, en l'honneur d'un autre poète, qui lui aussi habitait le quartier,

Bernard Dimey. Comme l'an dernier, une floraison d'événements est prévue, dans le domaine de la chanson, des arts plastiques, du cinéma, et aussi des événements de la rue.

Bernard Dimey, dont les anciens habitants se souviennent bien pour l'avoir vu passer des heures dans les bistrot du quartier, du Lux-Bar à la Mascotte, fut le parolier de très nombreuses et très belles chansons. La plus célèbre peut-être : *Syracuse*, mise en musique par Henri Salvador.

Nous publierons le programme de cette *Fête à Bernard* dans notre numéro de mars.

Le restaurant Chez Patachou sommé de démolir sa terrasse

L'affaire de la terrasse de *Chez Patachou*¹ connaît son épilogue : M. Borde, patron de ce restaurant de la place du Tertre, a été condamné en appel, le 6 décembre, à démolir l'ensemble des constructions qui se trouvent sur sa terrasse, déposer les dalles et « déblayer la terre sur 39 mètres jusqu'à la toiture terrasse en sous-sol ». Si cela n'est pas fait dans quatre mois à compter de la notification officielle du jugement, il devra verser une "astreinte" de 15 000 francs par jour à l'Association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM 18), qui avait porté plainte à la demande d'un certain nombre de riverains et afin de faire respecter la protection d'un espace vert.

La construction de cette terrasse, sur la pente vers la rue Gabrielle, était une bonne affaire pour M. Borde : elle lui a permis pendant des années de recevoir trente à quarante convives supplémentaires. Seul ennui : il l'avait fait bâtir sans prendre la peine de demander un permis de construire. Ce permis lui aurait d'ailleurs probablement été refusé, car la construction se trouve dans un site protégé.

La Ville de Paris, alertée par les voisins, avait dans un premier temps porté plainte. M. Borde avait été condamné à une amende. Mais com-

me la municipalité n'avait pas demandé aux juges la démolition de la terrasse, ceux-ci ne l'avaient pas ordonnée, et *Chez Patachou* avait pu continuer à accueillir des clients sur sa terrasse, se remboursant ainsi assez vite son amende.

Il a fallu que des riverains et l'ADDM reprennent la plainte à leur compte pour qu'au bout de plusieurs années de procédures, force revienne enfin à la loi.

Même si ce litige n'était pas très spectaculaire (la terrasse est assez peu visible des rues voisines), l'affaire a une grande importance de principe : à quoi servirait-il de voter des dispositifs protecteurs pour le site de Montmartre si n'importe qui pouvait, sans permis et en violation de ces règlements, construire n'importe quoi – et conserver ensuite cette construction illégale ?

D'autre part, le maintien des espaces verts existants, publics ou privés, est une exigence prioritaire si l'on veut véritablement sauvegarder le site de la Butte. ■

1. Précision : le restaurant *Chez Patachou*, place du Tertre, n'est pas l'ancien cabaret *Chez Patachou*, créé par la chanteuse et où *Brassens* a débuté : celui-ci se trouvait en haut de la rue du Mont-Cenis.

La vie des quartiers

Montmartre



L'Ecosse à Montmartre du 1er au 3 février

À la veille du match France-Ecosse de rugby (4 février), Montmartre va se mettre aux couleurs des Highlands. L'association *Un village dans Paris, Montmartre*, présidée par Michel Cadin (qui organise chaque année le *Festival du jazz à Montmartre*), lance une série d'animations du jeudi 1er au samedi 3 février :

- animations commerciales : décoration des commerces et des rues sur le thème de l'Ecosse, découverte des produits écossais, concours de dégustation de whiskies (aïe !) et de produits culinaires écossais,

- samedi 3 février, le matin (à partir de 11 h), démonstrations de danses traditionnelles écossaises, ainsi que de danses basques et bretonnes,

- samedi 3 à partir de 14 h, défilé folklorique de la place Charles Dullin à la pointe Lepic, avec des pipe-bands écossais, la Confrérie des taste-whisky, les tambours des Petits Poulbots, la République de Montmartre, le Retrait' Automobile Club, la Commanderie du Clos Montmartre, la chorale basque Guernica et les danseurs Eréberentzia, et l'Association bretonne de Saint-Denis.

Le POS voté... mais déjà l'objet d'un recours

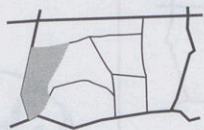
Dans notre dernier numéro, en page 9, s'est glissée une erreur. Contrairement à ce que nous écrivions, le vote définitif du plan d'occupation des sols (POS) de Montmartre a eu lieu le 26 juin au Conseil de Paris. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Mais ce POS, à peine voté, est l'objet d'un recours : M. Lécuyer, agissant au nom d'une association qu'il préside, a annoncé sa décision de demander au tribunal administratif l'annulation du POS. M. Lécuyer est par ailleurs un des plus gros propriétaires de la Butte.

Rappelons que l'adoption de ce POS n'empêche pas d'envisager un système plus contraignant de protection légale du site, du type "zone de protection du patrimoine urbain et paysager". On sait par ailleurs que le conseil d'arrondissement du 18e avait émis l'idée d'un classement du site de Montmartre par l'Unesco, et que le maire de Paris Jean Tiberi s'est récemment déclaré favorable à cette idée ; mais la procédure ne pourra être engagée à l'Unesco que sur demande du gouvernement français.

La vie des quartiers

Grandes Carrières



Bienvenue au Port de Pidjiguiti ! C'est par ces mots que Bosco Naimo accueille celui qui franchit le seuil du restaurant bissau-guinéen au 28 de la rue Etex. Une devanture modeste d'où filtre une lumière discrète, dans cette rue calme du 18e.

Sur les murs, des tranches d'histoire sont contées à travers des photos et des tableaux, tel celui qui évoque la circoncision. Un portrait se détache, photo en noir et blanc d'Amilcar Cabral, le père de l'indépendance de la Guinée-Bissau. Plus loin une immense carte décrit la géographie de cet État d'Afrique occidentale, au sud du Sénégal. Relativement petit par sa superficie (36 000 km², à peu près la surface de la Belgique), il compte plus d'un million d'habitants (deux fois moins que Paris) dont 20 % vivent à

tie bou dien, un plat typiquement sénégalais. Un délicieux *cafriala* (poisson cuit dans une sauce citronnée) et un tout aussi succulent *kandé nasian* (un poisson braisé avec tomates et riz) sont une invitation au voyage.

Un restaurant consulat

«Certains clients, explique Bosco, sont très attachés à cet endroit. S'ils ne voient pas le rideau ouvert, ils s'inquiètent et glissent un petit mot sous la porte. Outre les habitués, on a une clientèle de touristes français, américains, anglais et allemands, attirés par la pub que nous ont faite le *Guide du routard* et même le *Gault et Millau* !»

«Ici, raconte-t-il, c'était d'abord un lieu de rencontre des émigrés de la Guinée-Bissau et des Iles du Cap vert

place par la Guinée voisine.

C'est dans cette mouvance que naît une coopérative de 12 000 hectares, dénommée Domingo Ramos, du nom d'un officier guinéen de l'armée portugaise qui refusa de faire tirer sur la foule ; emprisonné, il fut libéré par les militants du parti et rejoignit l'armée de libération.

«Fondée sur l'agriculture et l'élevage, nous avons de grandes ambitions pour cette coopérative, reprend Bosco Naimo. Les bénéfices réalisés ici devaient servir à développer des centres d'apprentissage, des dispensaires, des écoles... Et les gens du quartier nous ont soutenus dans cette aventure.»

Ainsi, les livres, les cahiers, les médicaments collectés sont envoyés à l'association Balole, située dans son village natal, Capiol-Badiopi. Cette association redistribue la collecte entre différents villages. Elle aurait bien besoin d'un grand frigidaire pour conserver les médicaments et les vaccins, mais il faut pour cela 7 000 francs – que l'association n'a pas.

Bosco et ses amis souhaiteraient par ailleurs lancer un projet avec les habitants du 18e : le parrainage d'une école là-bas.

Pas d'électricité à Bissau

Vingt-quatre ans après la fondation du restaurant, la réalité n'est pas tout à fait à la hauteur des espoirs de jadis. L'absence de la gestion et la chicanerie du fisc ont englouti une bonne part des bénéfices, dit le restaurateur. Ensuite, la situation actuelle de la Guinée Bissau pèse sur ces expatriés : la rupture en 1987 avec l'étatisation, les tentatives de coups d'État, le soulèvement en 1998 d'une partie de l'armée, ont aggravé la situation économique.

«Quand on parle de cette guerre de 1998, ça me met en colère, lance, amer, Bosco Naimo. Les militaires ont réglé leurs comptes entre eux sur le dos du peuple ! Que signifie le mot développement quand il n'y a pas d'écoles qui fonctionnent, on développe qui ?»

Deux jeunes Guinéens viennent de s'attabler, fraîchement débarqués de l'avion de Bissau. Ils racontent qu'en ce moment il n'y a pas d'électricité dans la capitale de leur pays. Bosco leur sourit : «No pinja !», ne pas baisser les bras. Il jette un coup d'œil sur le portrait crayonné de Domingo Ramos. Sous l'effigie une parole : «C'est ça la lutte de libération, il faut qu'il y ait sacrifice. Du courage et en avant ! Victoire au PAIGC. Vive le peuple de Guinée et du Cap Vert.» Signé Domingo Ramos.

Virginie Chardin
et Brigitte Bâtonnier

□ Ouvert du mardi au dimanche, midi et soir. 01 42 26 71 77.



Bosco Naimo, devant un grand tableau fixé au mur de son restaurant, qui évoque la lutte pour la libération de la Guinée-Bissau et des îles du Cap vert... Le restaurant a été créé il y a 24 ans par des militants du PAIGC.

Bissau, la capitale, située dans un estuaire profond.

«Pidjiguiti, c'est le nom d'une source dont l'eau se répandait dans la mer, explique l'hôte des lieux. Et un proverbe dit : qui boit de cette eau reviendra à Bissau. Mais Pidjiguiti, c'est aussi là que s'est déroulée une manifestation historique dans la lutte pour l'indépendance du pays. L'enseigne était toute trouvée pour les militants du PAIGC (Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert), qui ont ouvert ce restaurant en 1976, ici même, dans une ancienne fabrique de chapeaux.»

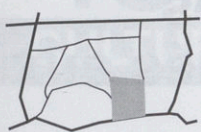
Au menu : dibi, mafé, cafriala...

Bosco est bientôt rejoint par son fils et les deux hommes tombent la veste pour la chemise blanche de cuistots. *Dibi* (brochettes), *pastels* (beignets de poisson à la sauce tomate), *mafé* et autres spécialités sont proposées ; Bosco s'excuse de n'avoir pas ce soir-là le

qui y faisaient leurs visas.» Le restaurant servait de consulat. Et surtout c'était une activité dont les bénéfices devaient soutenir la coopérative de Domingo Ramos que d'autres militants du PAIGC venaient de créer à 180 km au nord de Bissau.

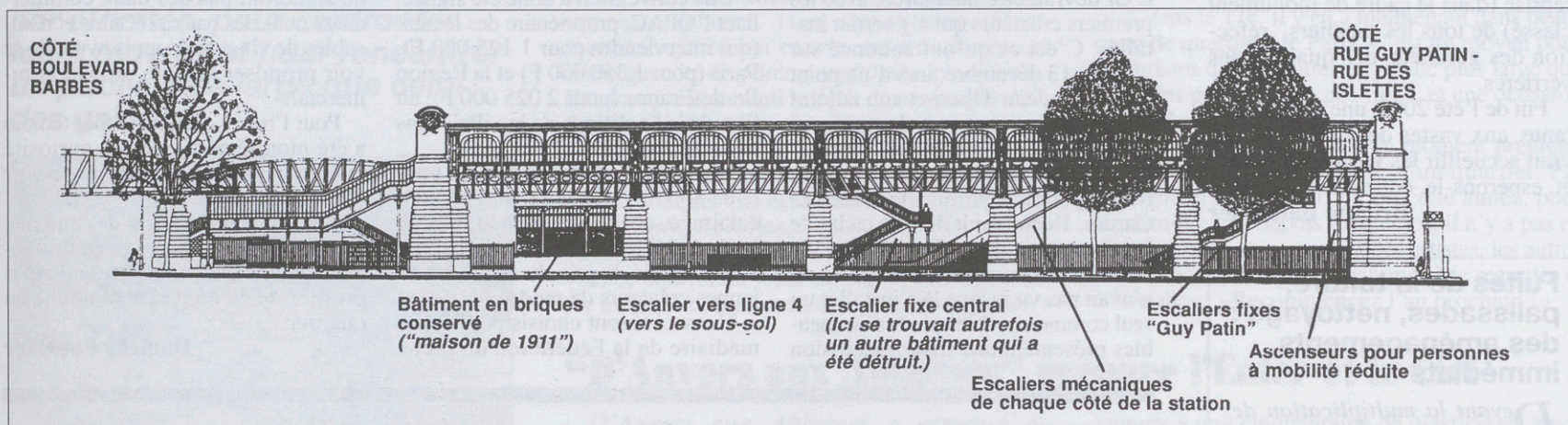
Les dockers ont lancé la lutte

Retour en arrière : en 1959, dans le port de Pidjiguiti, les dockers manifestent, durement réprimés par les troupes coloniales portugaises : cinquante morts. C'est le début d'une lutte armée menée par le PAIGC, le parti d'Amilcar Cabral, lutte qui aboutit à l'indépendance en 1974, mais à ce moment le pays est ruiné, dominé par une "économie de comptoir" tenue par quelques compagnies commercialisant l'arachide, l'huile de palme et le caoutchouc. Les dirigeants d'alors, à leur tête Luis Cabral, le frère d'Amilcar assassiné en 1973, optent pour un socialisme dérivé du modèle mis en



Station Barbès : verra-t-on enfin le bout du tunnel en 2003 ?

Annoncée pour 1998 puis pour 2000, la livraison d'une station Barbès-Rochechouart rénoverée est aujourd'hui escomptée pour 2003. Difficultés avec les entreprises, contraintes financières et techniques : le point sur des travaux qui auront duré plus de dix ans.



La station, telle qu'elle se présentera une fois la rénovation achevée. (Vue du côté sud du boulevard de la Chapelle.)

Patience. Encore de la patience ! Continuer à se faufiler entre rames et balustrades de chantier. Slalomer à contre-courant des flux de voyageurs. Echapper aux gouttes de pluie – la verrière fuit –, éviter les flaques d'eau, emprunter d'infâmes tourniquets pour sortir... en enjambant une dernière flaque, longer de hideuses palissades le long du boulevard de la Chapelle...

Bref, les vingt-sept mille huit cents usagers quotidiens de la station, au croisement des lignes 2 (Nation-Dauphine) et 4 (Orléans-Clignancourt), devront prendre leur mal en patience jusqu'en... 2003.

1992 : la voûte de la ligne 4

Retour en arrière : c'est en 1992 que démarrent les travaux à la station Barbès-Rochechouart, la vingt-et-unième station par le nombre de ses voyageurs sur les 297 que compte le

réseau métropolitain, mais probablement, à certaines heures, une des plus encombrées, à cause de l'étroitesse des espaces de circulation.

La première étape est la réfection des quais et de la voûte de la ligne 4. Commencé en juin 1992, le chantier s'éternise. «Il fallait faire des injections de béton dans la voûte, explique un technicien de la RATP, c'est forcément très long, d'autant qu'on ne peut travailler que la nuit, entre 1 h 30 (coupure du courant) et 5 h.»

Durant plus d'un an, les quais ressemblent à une grotte. Il faut ensuite des mois et des mois pour la pose des revêtements de céramique, les bancs ne sont fixés qu'en novembre 1994, l'éclairage en décembre...

Puis commence le grand chantier de rénovation de la station. L'objectif, aux dires de la RATP et des élus, est (sic) «d'aménager une perspective très aérée favorisant la circula-

tion des flux de voyageurs d'un point à un autre de l'espace sous le viaduc, en améliorant les accès et en réalisant une mécanisation plus fonctionnelle».

Un lent démarrage sur fond d'incertitude : que faire de la bâtisse en brique rouge, dite «maison de 1911» ? Prévue d'abord comme poste de police, il est décidé en 1996 de n'y abriter qu'un simple «appui police». Un couloir de circulation des voyageurs la traversera.

De 1994 à 1997, les travaux concernent la création d'un escalier mécanique de liaison entre le quai direction Porte de Clignancourt et le terre-plein (sous le viaduc de la ligne aérienne), le déplacement des locaux techniques et de signalisation de la ligne 2, la démolition de l'accès situé au carrefour avec la rue Guy Patin.

Travaux en sous-sol

La tranche de travaux suivante s'est déroulée de 1997 à cet automne. «Une phase frustrante pour nous, RATP, déclare Pierre Faguerolles, chef de projet de l'aménagement de la station Barbès, car une grande partie des travaux se déroule en sous-sol et n'est pas perceptible à l'usager.» Création de réseaux, de fluides – comme disent les spécialistes – pour l'alimentation future de tous les équipements, creusement et mise en place des fosses pour les nouveaux escaliers mécaniques, dépose des anciens, en bois.

Cette phase a vu l'érection de beaux ouvrages à l'arrière de l'entrée actuelle, deux escaliers fixes, l'escalier central et l'escalier Guy Patin, et deux escaliers mécaniques entre le terre-plein central et les quais de la ligne 2. Mais ces escaliers ne servent pas. Ils débouchent, sur les quais de la ligne 2, sur des trémies, entourées de belles balustrades de métal poli,

mais pour l'heure hermétiquement fermées. Les escaliers mécaniques, eux, sont enchâssés dans un écrin de bois. Leur mise en service ne pourra se faire qu'une fois accomplis les travaux de la dernière phase.

Cette dernière étape devrait démarrer en juillet prochain, à l'issue d'appels d'offres... qu'on espère fructueux. «C'est notre souci actuel, reprend Pierre Faguerolles. Nous sommes un «établissement public à caractère industriel et commercial», et à ce titre nous devons lancer des appels d'offres européens, par lots séparés, ce qui constitue une lourde procédure.»

Le carcan budgétaire

Difficulté à laquelle s'ajoutent le carcan budgétaire de la RATP et ses contraintes techniques draconiennes : d'abord répondre aux obligations régissant les établissements recevant du public, ensuite satisfaire aux règles liées à la sécurité ferroviaire. «Enfin, la station Barbès est dans le périmètre du sous-sol montmartrois et de ses carrières, et dans ces conditions les entreprises se font parfois tirer l'oreille...»

On pourrait ajouter que les travaux de rénovation du viaduc, à l'été 1999 et l'été 2000, ont interrompu à deux reprises, durant deux mois à chaque fois, la poursuite du chantier.

Quoi qu'il en soit, les travaux sont actuellement arrêtés et il faudra attendre juillet prochain – dans le meilleur des cas – pour voir leur reprise. D'abord une période de neuf mois pendant laquelle les travaux se concentreront dans l'espace Guy Patin - Islettes avec la création de deux ascenseurs panoramiques, accessibles aux personnes handicapées, reliant le terre-plein et les quais de la ligne 2.

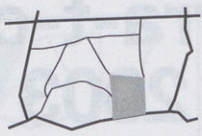
(Suite page 14)



Vue du chantier, boulevard de la Chapelle, à l'arrière de l'entrée actuelle. A droite et à gauche, les escaliers mécaniques dans leur écrin de bois.

La vie des quartiers

Goutte d'or



La rue de la mode : rue des Gardes, les ateliers destinés aux créateurs, bientôt prêts

(Suite de la page 13)
Cette phase verra la création du "couloir traversant" au cœur de la "maison de 1911", l'installation d'équipements d'éclairage et de quarante caméras de surveillance.

Puis, au printemps 2002, démarrent les travaux de l'espace Magenta : création de réseaux pour l'alimentation des équipements, reprise (dans le cadre de monument classé) de tous les escaliers, réfection des guichets, des quais et des verrières.

Fin de l'été 2003, une station rutilante, aux vastes dégagements, devrait accueillir les voyageurs ébahis et, espérons-le, enfin récompensés !

Brigitte Bâtonnier

Fuites de la toiture, palissades, nettoyage : des aménagements immédiats

Devant la multiplication des lettres de réclamation des usagers et riverains et consciente des retards peu supportables, la RATP s'engage à faire procéder dans les prochains mois aux aménagements suivants :

- reprendre les fuites sur la toiture du bâtiment côté boulevard Magenta,
- nettoyer quotidiennement les accès sous le viaduc,
- installer le long de l'espace sous viaduc des palissades semblables à celles des jardins publics, pour rendre au public une partie de cet espace.

Une crèche de la rue Richomme distinguée par l'Unicef

Dans son rapport annuel, l'Unicef (organisation des Nations unies pour l'enfance) cite la crèche du 15 rue Richomme comme un exemple d'intégration pour les enfants d'immigrés.

Effectivement, les tout-petits qui fréquentent cette crèche, installée sur trois étages (attribués aux différents âges) et dirigée par Mlle Ménoret, sont d'origines extrêmement diverses : un tiers environ appartiennent à des familles originaires d'Afrique noire, un tiers du Maghreb, les autres d'Asie (chinois, coréens, sri-lankais, etc.), d'Amérique latine ou des Caraïbes, et bien sûr aussi de l'hexagone.

Beaucoup sont issus de familles mono-parentales, ou connaissant des situations économiques difficiles. Les problèmes de langue sont également présents, et il arrive que des mamans apprennent le français en même temps que leur bébé. Il est certain que pour les tout-petits, ce contact précoce, dans des conditions éducatives et de sécurité idéales, avec d'autres enfants de cultures différentes, est un puissant facteur pour une bonne intégration par la suite.

À la fin de janvier, pendant que se déroulera le Salon du prêt à porter, la "rue de la mode" de la Goutte d'Or devrait être inaugurée, avec les premiers créateurs qui s'y seront installés. C'est ce qu'ont annoncé sur place le 13 décembre, lors d'un point de presse, Jean Tiberi et son adjoint chargé du commerce, Jean-Pierre Pierre-Bloch, à l'origine du projet.

"Rue de la mode", c'est le surnom trouvé pour une portion de la rue des Gardes. Reconstitué dans le cadre de la rénovation de la Goutte d'Or, ce bout de rue, pourtant très passant, n'avait pas vu jusque là s'installer un seul commerce, et les pieds d'immeubles présentent une triste succession

de devantures murées de parpaings. Motif probable : le montant des loyers commerciaux demandés.

Une convention a donc été signée, liant l'OPAC, propriétaire des locaux (qui interviendra pour 1 125 000 F), Paris (pour 1 350 000 F) et la Région Ile-de-France (pour 2 025 000 F), au titre de la "politique de la ville" dans le cadre du DSU.

Dix ateliers, pour une surface totale de 800 m², seront aménagés, avec éclairage, chauffage et sanitaires, et loués 400 F le m² par an hors charges, soit la moitié du prix du marché, à de jeunes créateurs de mode.

Ceux-ci seront choisis par l'intermédiaire de la Fédération du prêt à

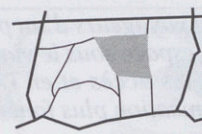
porter, «en fonction de leurs qualités esthétiques et aussi de leur capacité à dégager des marges». En effet, ils ne signeront pas des baux commerciaux mais des baux précaires et révocables de vingt-trois mois avant de se voir proposer ensuite un bail commercial.

Pour l'heure, seul un atelier témoin a été montré et c'est avec curiosité que les riverains attendent de voir s'ouvrir ces boutiques.

Récemment, à l'angle de cette rue, s'est ouvert le restaurant littéraire *Lectures gourmandes*, qui entend aussi profiter de ce nouvel élan donné au quartier.

Danielle Fournier

Simplon



Le prolongement du bus 302 entraîne des modifications pour la circulation et le stationnement des voitures

Fin avril probablement, le trajet du bus 302 sera prolongé jusqu'à la gare du Nord. Ce bus, venant de banlieue, s'arrête actuellement à la Porte de la Chapelle. À partir d'avril, il gagnera, de là, la Porte des Poissonniers, puis, par la rue des Poissonniers, la rue Ordener où il tournera à gauche, prenant ensuite la rue Stephenson vers la gare du Nord.

Ce prolongement permettra de desservir le quartier de la Porte des Poissonniers, le nord du quartier Simplon

et l'est de la Goutte d'Or, dont les habitants se plaignaient d'être défavorisés par les transports en commun ; des pétitions avaient été lancées pour obtenir le passage d'autobus.

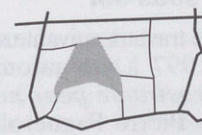
Ce nouvel itinéraire a été décidé en 1998 après concertation avec les associations des quartiers concernés (voir le 18e du mois septembre et novembre 1998).

Ce choix en faveur des transports en commun a des conséquences sur la circulation et le stationnement des voitures particulières -, provoquant des mécontentements chez les auto-

mobilités. La rue des Poissonniers sera mise en double sens entre Championnet et Ordener (actuellement, sur ce tronçon, elle est en sens unique vers le nord). Du coup, une file de stationnement sera supprimée rue des Poissonniers. Des travaux sont en cours pour aménager la chaussée, les arrêts de bus et des aires de stationnement pour les livraisons.

Ces places de stationnement seront reportées rue Championnet - qui du coup sera mise en sens unique (dans le sens ouest-est), et où le stationnement deviendrait payant.

Clignancourt



"Poulet" au menu dans un restaurant proche de la mairie

Ils étaient une dizaine de convives attablés paisiblement, vendredi 1er décembre au soir dans le restaurant *Chez Michel*, rue Ordener, près de la mairie du 18e, qui virent soudain apparaître du "poulet" pas prévu au menu.

À 21 h 15, une vingtaine de policiers, en civil et en uniforme, ont fait irruption au restaurant pour un contrôle d'identité. Ils ont réclamé les papiers des clients, les ont emportés et ne les ont rendus qu'une demi-heure plus tard. Entre temps, ils ont fouillé les poches des manteaux (mais non les sacs des dames) et procédé à un palpage des hommes présents.

Pas de violence, mais quand les clients se sont étonnés, rebiffés, un officier leur a affirmé «agir en appli-

cation d'un décret concernant le 18e arrondissement» (?) et «procéder à des contrôles en raison de la période électorale et de la situation tendue dans le quartier».

Selon une cliente, Sylvie Bidard, directrice de l'école élémentaire de la rue d'Oran, ils ont évoqué l'éventualité de chercher de la drogue ou de trouver des personnes en situation irrégulière...

Les képis disparus, l'ensemble des clients ont rédigé et signé une lettre adressée au ministre de l'Intérieur et maire du 18e, Daniel Vaillant, s'étonnant de tels procédés et lui demandant «un éclaircissement sur leur légalité». Ils ont également envoyé une lettre au commissariat de la rue de Clignancourt.

Aucune réponse à ce jour de la police mais, dès le lendemain, dit Sylvie Bidard, le directeur de cabinet du

maire, Jean-Marie Vernat, lui a téléphoné, affirmant que M. Vaillant était «scandalisé», qu'il «n'avait donné aucun ordre en ce sens et qu'il allait se renseigner pour savoir qui en avait pris l'initiative», ajoutant qu'il «comprendait leur émoi» et «présentait ses excuses».

C'en est resté là. Mais, déclare Sylvie Bidard «cela n'empêche qu'on ne peut accepter de telles dérives. S'ils cherchaient quelqu'un ou quelque chose, ils auraient dû le dire. Et s'il s'agit d'une dérive sécuritaire, c'est grave. Nous étions là tranquilles, des gens d'âge moyen, de classe moyenne, et voici ce qui nous est arrivé. Nous ne pouvons qu'imaginer comment auraient pu être traités d'autres consommateurs moins "moyens", dans un restaurant moins "moyen" d'une rue considérée plus chaude...»

MPL

Portes entrouvertes sur les associations d'artistes dans le 18^e

Peintres, sculpteurs, plasticiens sont nombreux dans le 18^e.

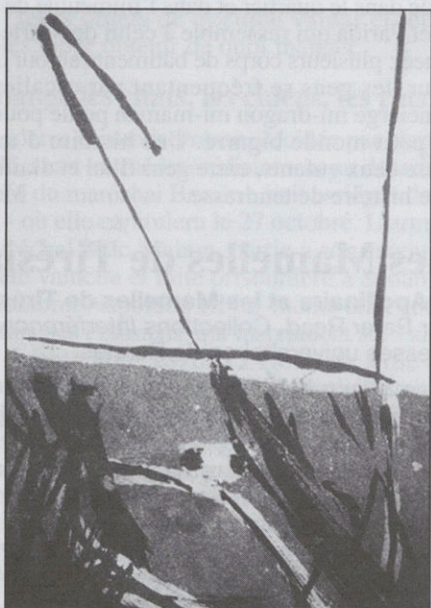
Beaucoup ont ressenti le besoin de s'associer, par quartiers et par affinités, pour confronter leurs œuvres et pour rencontrer un public plus large que celui des galeries.



Un tableau de Pierre Vellutini, une des vedettes chaque année du salon de Paris-Montmartre.



Tableau de Barbara d'Antuono (de l'association Carré d'art - Goutte d'Or)



Gravure d'Hélène Belin, de l'association Regard 18

Le 18^e arrondissement a une place à part dans l'histoire des beaux-arts : depuis longtemps, les artistes sont nombreux à y vivre, et parmi eux certains de tout premier plan ; plusieurs aventures artistiques décisives (impressionnisme, cubisme...) sont nées en partie à Montmartre. Aujourd'hui encore, cet arrondissement abrite quantité de peintres, sculpteurs, plasticiens... Beaucoup ont ressenti le désir de se grouper dans des associations d'artistes par quartier.

Autant de quartiers, autant de visages : chacune de ces associations reflète à sa manière le quartier dans lequel elle est insérée. Elles permettent à des artistes de styles, d'âges, de statuts très différents de se rencontrer, d'échanger des points de vue, de confronter leurs œuvres et de les présenter au public, notamment à travers des portes

ouvertes, et aussi par des sites sur Internet, des expositions collectives, etc.

Le principe des journées portes ouvertes date d'une vingtaine d'années, à la suite d'une initiative de l'association d'artistes *Le Génie de la Bastille*, dans le 11^e. Il y en a maintenant dans beaucoup de quartiers de Paris. C'est un moyen pour les artistes de rencontrer un public plus large que celui des galeries et expositions, et une occasion de vendre leurs œuvres.

C'est aussi, en général, un moment précieux pour l'animation culturelle d'un quartier. Par exemple, à la Goutte d'Or où cette année, pour la première fois depuis longtemps, il n'y a pas eu de journées portes ouvertes des artistes, les autres associations sont quasi-unanimes à le regretter et à leur dire : «Recommencez l'an prochain !»

“D'Anvers aux Abbesses” prépare l'Enfer et le Ciel

D'Anvers aux Abbesses a organisé en novembre dernier ses portes ouvertes, sous le titre *Chemins d'art*, dans les ateliers des artistes et les principales galeries du quartier. A cette occasion, un prix, le *Cent d'Emile*, mettant en compétition des petits formats, a été décerné par un jury à Véronick Olivier.

L'histoire de cette association remonte à 1986, lors d'une première “promenade circuit” intitulée *Autour du Sacré-Coeur*. L'association a été à l'origine d'une manifestation singulière sur la place Emile Goudeau, en 1989 (vente de boudins avec du sang d'artiste (!), petits mots de vœux des passants déposés dans une urne et brûlés ensuite sur la place “en offrande au ciel”...). Elle a organisé, par la suite, plusieurs grandes expositions collectives à la mairie du 18^e.

Fondé initialement sur les liens d'amitié et de proximité locale, le noyau s'est élargi progressi-

vement à une cinquantaine de plasticiens, amateurs et professionnels, qui finalement trouvent plus convivial d'ouvrir leurs portes chaque année au public que d'exposer à la mairie. Leur objectif est d'intervenir dans la ville, confronter directement leurs travaux aux regards des passants.

Outre les liens qu'ils entretiennent avec les galeries du quartier, ils ont participé en juin dernier à *Attitude 18*, le festival culturel organisé par la mairie du 18^e, par l'opération *Branch'art* qui a consisté pour eux à exposer des œuvres dans les arbres de la place des Abbesses. Lors de la prochaine édition d'*Attitude 18*, on espère découvrir *L'Enfer et le Ciel*, projet qu'ils préparent en commun depuis quelques années. Selon Charles Pasino, président de l'association, la contrainte d'un thème ou d'un format commun est un moyen de donner une certaine unité aux œuvres et d'amener les artistes à une véritable collaboration.

“Carré d'art-Goutte d'Or” cherche son deuxième souffle

Carré d'art - Goutte d'or est en train de se réveiller de quelques mois de sommeil.

Son opération annuelle *Quartier ouvert*, comme le nom l'indique, renouvelait le concept des portes ouvertes en élargissant l'opération à une intervention directe sur le quartier de la Goutte d'or, par des animations de rue, des concerts, des ateliers pour enfants, des expositions dans des lieux inhabituels, chez les commerçants ou à l'église Saint-Bernard. A la déception de tous, cela n'a pas eu lieu cette année (même le site Internet de l'association a disparu) : manque d'organisation et de prise en charge du travail associatif par un nombre suffisant d'adhérents, dissensions internes, crise, dans un quartier lui-même en pleine mutation.

L'ex-président, Jean-Marc Bombeau, a démissionné de son poste, bien qu'il demeure adhérent de l'association. Il vient d'ouvrir sa galerie associative, Cargo (mot issu de Carré et de Goutte

d'Or), et envisage de travailler avec les diverses associations du 18^e, dont *Carré d'art*.

Celle-ci se trouve ainsi sans domicile fixe... mais avec la volonté ferme de survivre à l'épreuve et de fêter ses dix ans en 2001. Un nouveau bureau vient d'être élu, il comprend Anita Ben Mohamed, Graciana Bouthinon, Régine Bramnik, Jean-Claude Couillard, Maurice Férin (trésorier), Hélène Mansiat, Eric Taieb. Les réunions se multiplient pour tenter de ranimer le Carré, et les projets fusent.

Dans le passé, *Carré d'art* a organisé également des expositions à la mairie sur un thème commun (thème graphique, “le carré”, ou thème de contenu, “le quartier de la Goutte d'Or”).

Pourquoi ce nom, *Carré d'art* ? Il vient de la forme géographique du quartier sur un plan de Paris, avec aux quatre coins les stations de métro Barbès, Marcadet-Poissonniers, Marx-Dormoy et La Chapelle.

“Montmartre aux artistes” : les locataires de la cité

La cité *Montmartre aux artistes*, 189 rue Ordener, bâtie en 1932, est une sorte de village de créateurs (peintres, architectes, photographes, céramistes, médailleurs, comédiens, écrivains, décorateurs, costumiers...), de 18 à 90 ans. Elle contient 184 ateliers-logements où sont domici-

liés la plupart des artistes avec leur famille, et demeure aujourd'hui la plus importante d'Europe. Les bâtiments dépendent de la Ville de Paris.

Chacun y suit son parcours individuellement, mais beaucoup se voient, ici comme ailleurs, dans

(Suite page 16)

(Suite de la page 15)

l'obligation d'exercer un autre métier pour subvenir à leurs besoins, le professorat notamment.

L'Association des locataires de Montmartre-aux-artistes (ALMA) joue à la fois le rôle d'une amicale de locataires, défendant leurs intérêts vis-à-vis du propriétaire, et celui d'une association d'artistes. La première véritable opération collective eut lieu en 1991, lors de la Fête de l'été.

Depuis 1995, les créateurs présentent leurs travaux en commun, au cours d'une manifestation annuelle ou bisannuelle, appelée *Ordener* ou *Extra-Ordener* (comme en octobre 2000), qui se déroule dans le grand hall et dans les ateliers de la cité.

Trois brefs jours de portes ouvertes qui demandent une longue année de préparation aux animateurs de l'ALMA. Jean-Pierre Durbiano, le président, nous a raconté les innombrables



La plus grande cité d'artistes en Europe

Noël Monier

démarches nécessaires pour trouver des sponsors chez les commerçants et sociétés environnantes, obtenir les autorisations d'exposition, créer les dossiers de presse, monter l'exposition, organiser la tombola, etc.

“Paris-Montmartre” au sommet de la Butte

Paris-Montmartre trône sur la Butte. Elle regroupe une centaine de membres.

A l'origine, en 1990, elle est issue d'une autre association ayant pour objectif de préserver les licences des terrasses, convoitées par les cafés environnants, et de partager le lieu entre un maximum de peintres selon un système de relais par tranches horaires définies. Actuellement encore, les adhérents de *Paris-Montmartre* sont majoritairement des peintres de la place du Tertre (environ un tiers des 280 qui y siègent actuellement).

Ces peintres du sommet de la Butte mènent une double vie. Les toiles du touristique Tertre sont leur gagne-pain quotidien, mais beaucoup ont aussi un travail personnel. C'est cette activité, plus ambitieuse, que *Paris-Montmartre* veut présenter. Ainsi que les œuvres de ses autres adhérents qui n'ont jamais travaillé place du Tertre...

L'association n'accepte que des membres professionnels reconnus par la Maison des Artistes. Elle édite une revue trimestrielle, *Paris-Mont-*

martre, largement sponsorisée et distribuée à plus de 10 000 exemplaires dans le 18e, et elle organise chaque année un *salon de printemps* (anciennement salon d'automne) dans la salle des fêtes de la mairie. Pour la deuxième fois, en avril prochain, un prix “printemps de Montmartre” (*l'Homme-oiseau*, sculpture de Dali, offerte par l'Espace Dali), sera décerné.

L'association se donne aussi pour objectif d'animer le quartier. Elle a organisé dans le passé, lors de la Fête des vendanges, la manifestation de *La Grappe d'art* récompensant le meilleur cocktail, le meilleur caviste. C'est aussi Paris-Montmartre qui fait venir des sapins scandinaves qui ornent le quartier depuis douze ans lors des festivités de Noël. L'initiative est née de l'amitié ancienne entre le président de *Paris-Montmartre*, Midani M'Barki, et un professeur de français norvégien, Anders Sveta, amitié d'où est née une sorte de jumelage informel entre la commune de Sandnes (Norvège) et la Butte.

“Regard 18”, “Artcos”, “Artistes à Paris”...

Regard 18 et *Artcos* sont aussi deux associations d'artistes de Montmartre, ainsi qu'*Artistes à Paris* qui regroupe des locataires de la *Cité internationale des arts* de la rue Norvins. Ces trois associations ont accepté, à la demande du Comité des fêtes du 18e, d'organiser des *portes ouvertes* depuis 1996 lors de la Fête des vendanges.

Ces associations ont, indépendamment l'une de l'autre, cette particularité de former un cercle restreint d'amis artistes réunis en raison d'affinités. Mais l'opération des *portes ouvertes* des Vendanges, quant à elle, reste ouverte à tous, amateurs ou professionnels, « ayant une volonté de communication avec le public et la population du 18e », comme nous l'explique Helena Pavlovsky, présidente de *Regard 18*.

Des lieux collectifs, tels que l'espace UVA de la rue Duc, la crypte de l'église St-Jean-des-

Abbesses, sont mis à la disposition des exposants qui ne possèdent pas d'atelier à proprement parler, ou qui se voient dans l'impossibilité d'y laisser accès.

Un des gros problèmes des portes ouvertes, en effet, c'est que jadis, il était plus aisé d'entrer dans les immeubles, mais maintenant les digicodes en font des forteresses qui ferment les ateliers aux regards des curieux et des amateurs d'art. Sans parler de la méfiance de certains voisins et du zèle des gardiens.

De plus, les ateliers sont souvent éloignés du parcours de la Fête des vendanges et, pour cette raison, trop peu visités. Aussi les organisateurs recherchent-ils un autre espace (garage, cave ou boutique inoccupée, etc.) entre Montmartre et la mairie, susceptible d'accueillir les “sans-atelier”.

Cendrine Chevrier

DES ADRESSES

- ❑ **D'Anvers aux Abbesses (Point d'art)** : 100 rue des Martyrs. Tél. 01 42 23 65 60.
- ❑ **Carré d'art-Goutte d'Or** : provisoirement 21 rue Cavé.
- ❑ **ALMA (locataires de Montmartre aux artistes)** : 189 rue Ordener. 01 42 23 00 36.
- ❑ **Paris-Montmartre** : 13 place du Tertre. 01 42 59 19 99.
- ❑ **Regard 18** : 39 rue Lamarck. 01 42 57 99 70.
- ❑ **Artcos** : 6 rue Bachelet. 01 42 62 13 50.
- ❑ **Artistes à Paris** : chez M. Friquet, 24 rue Norvins.

18^e
LIVRES

Le bruit d'un cœur tzigane

● **Un peuple de promeneurs**, par Alexandre Romanès. Éditions Le temps qu'il fait.

Fils du dompteur gitan Firmin Bouglione, Alexandre Romanès entre à 19 ans pour la première fois dans la cage. « *J'entendis un bruit énorme, raconte-t-il, qui emplissait la salle. Je ne compris pas tout de suite d'où il venait. Puis je m'aperçus que c'était le bruit de mon cœur.* » Dans la préface, la poétesse Lydie Dattas (qui partagea sa vie pendant vingt ans) annonce d'emblée la couleur et le son du livre d'Alexandre Romanès : « *Le bruit de son cœur, c'est lui que nous allons entendre.* »

Bruit de révolte, de dérision, de tendresse... Des aphorismes évoquant les siens, l'ombre omniprésente du père, sa femme la chanteuse Délia Moldovan, ses filles, la communauté tzigane roumaine, les rencontres de hasard, ses amitiés privilégiées avec Jean Genet, Christian Bobin, Jean Grosjean...

Alexandre Romanès avait créé le cirque tzigane qui a planté son chapiteau durant cinq ans dans un terrain vague passage Lathuille (18e), près de la place Clichy. Actuellement, il est installé dans le 11e, avec son nouveau spectacle intitulé, comme son livre, *Peuple de promeneurs*.

Christine Brethé

❑ **Alexandre Romanès rencontrera ses lecteurs** vendredi 26 janvier à 18 h à la *librairie Vendredi*, 67 rue des Martyrs (métro Pigalle). Pour son spectacle : cirque Romanès, cité Prost, rue de Chanzy (métro Charonne), vend. et sam. 20 h 30, dim. 15 h et 17 h.

Une petite musique rue de la Goutte d'Or

● **Vol sans effraction**, par Marie-Florence Ehret. Éditions Syros jeunesse.

Des objets disparaissent régulièrement de l'appartement que partagent Pierre, 10 ans, et sa mère. Un mystérieux visiteur s'y introduit, c'est sûr. Pierre et sa copine Farida enquêtent.

Vol sans effraction est un polar pour enfants, le second écrit par Marie-Florence Ehret et, comme le premier, il se déroule rue de la Goutte d'Or, sa rue. Il y a une histoire, une énigme, mais ce livre est surtout une petite musique, une promenade dans le quartier et dans l'immeuble de Pierre et Farida qui ressemble à celui de Marie-Florence : plusieurs corps de bâtiments autour d'une cour, les gens se fréquentant par escaliers, la concierge mi-dragon mi-maman poule pour tout ce petit monde bigarré. Une histoire d'amitié entre deux enfants, entre gens d'ici et d'ailleurs, une histoire de tendresse.

M.P.L.

Les Mamelles de Tirésias

● **Apollinaire et les Mamelles de Tirésias**, par Peter Read. Collections *Interférences*, Presses universitaires de Rennes.

Le 24 juin 1917, dans une salle du 18e qui est actuellement le théâtre Montmartre-Galabru, eut lieu la première représentation des *Mamelles de Tirésias*, «drame sur-réaliste» de Guillaume Apollinaire, pièce burlesque, poétique et musicale. Ce fut un énorme chahut, qui a fait date.

Peter Read nous dit tout sur l'œuvre : le contexte artistique et politique, comment Apollinaire l'a écrite, les répétitions, etc. Travail universitaire, mais la pièce est si drôle et si vivante qu'on ne s'ennuie pas une minute.

N.M.



Ces deux dessins sont parus pendant le siège dans le journal *L'Illustration*. Ci-contre à gauche, une "boucherie féline et canine" dans un marché parisien. Ci-dessus, "Sauvetage d'une nichée de chiens"...

18^e
HISTOIRE

A la Goutte d'Or, "l'année terrible" de la naissance de la III^e République

"L'année terrible" : c'est ainsi que Victor Hugo a baptisé la première année de la Troisième République, de l'été 1870 à l'été 1871. Terrible, elle le fut en effet pour le quartier de la Goutte d'Or. (Cet article est la suite de la série sur l'histoire de la Goutte d'Or. Voir nos numéros 63 à 66.)

La III^e République est née le 4 septembre 1870. A ce moment-là, la Goutte d'Or était un quartier majoritairement ouvrier, – autrement dit un quartier très pauvre. Car, en ce temps de "libéralisme" économique, il n'existait ni salaire minimum, ni protection contre les licenciements, ni allocations de chômage, ni assurance maladie, ni retraites.

Durant l'été 1870, du fait de la guerre, commencée le 19 juillet, qui avait sérieusement ralenti l'activité, cette pauvreté devint alarmante. Des entreprises fermaient, le chômage grandissait. Nombre de familles, à la Goutte d'Or comme dans les autres quartiers populaires de Paris, se trouvaient incapables de payer leur loyer, obligées de s'endetter auprès d'usuriers ou de mettre au "mont-de-piété" leurs objets de quelque valeur et leurs meubles, pour obtenir de quoi manger.

On mange les chats, les chiens, les rats...

La guerre contre la Prusse, décidée par Napoléon III, avait tourné immédiatement au désastre. L'armée du maréchal Bazaine était assiégée dans Metz – où elle capitulera le 27 octobre. L'armée du maréchal Mac Mahon, partie à son secours, avait été vaincue et faite prisonnière à Sedan le 2 septembre. Napoléon III lui-même était entre les mains des Prussiens, qui marchaient sur Paris.

Le 4 septembre 1870, à l'Hôtel de Ville de Paris entouré par des milliers de manifestants, les députés républicains, conduits par Jules Favre, Jules Ferry, Jules Simon, Léon Gambetta, etc., proclament la déchéance de l'empereur, l'avènement de la République et un gouvernement provisoire.

La III^e République, à Paris, ne débute pas dans la joie. Car dès le 20 septembre commence le siège de la capitale. Les troupes prussiennes bouclent hermétiquement la ville. La famine s'installe. Le prix des pommes de terre a été multi-

plié par trente en un an. Lorsque les troupeaux de bœufs et de moutons amenés au bois de Boulogne au début du siège sont dévorés, ainsi que les stocks de blé et de riz, on mange les chevaux, les chiens, les chats, les rats. Le siège durera jusqu'à la fin de janvier.

De la mi-novembre à février, la température se maintient presque constamment en-dessous de zéro. On brûle les bancs publics, les palissades, les arbres des rues, le mobilier.

Le gouvernement prend des mesures sociales : moratoire des loyers et des dettes, cantines populaires, etc., mais cela ne suffit pas à enrayer la misère. Selon un recensement effectué à la mi-décembre, sur 2 005 700 personnes se

trouvant dans la capitale (non compris les 150 000 militaires), plus de 500 000 sont sans ressources et nourries tant bien que mal par la Ville. Entre le 18 septembre 1870 et le 25 février 1871, on compte 64 154 décès à Paris, trois fois plus que pendant la même période de l'année précédente (21 978).

Le premier souci des habitants de la Goutte d'Or est donc de survivre.

Blanquistes et "internationalistes"

Dans cette misère, une intense agitation sociale et politique se développe. Le gouvernement provisoire, formé de républicains modérés («républicains bourgeois»), se trouve face à des groupes révolutionnaires et socialistes qui multiplient les manifestations et les tentatives de coups de force.

A Montmartre, les plus actifs sont les "blanquistes", praticiens depuis longtemps du complot, de l'action clandestine menée par une minorité d'avant-garde. A la Goutte d'Or, qui est une sorte de village où tout le monde se connaît, ce sont les "internationalistes" qui se trouvent au premier plan, membres de l'Association internationale des travailleurs qui tente d'organiser

les ouvriers sur une base mi-politique mi-syndicale. (Les syndicats à cette époque sont interdits et pourchassés.)¹

Cette première Internationale est partagée entre plusieurs tendances. En Angleterre, elle est dominée par la personnalité de Karl Marx. En France, les courants "mutuellistes", nous dirions aujourd'hui autogestionnaires, ont le plus d'influence en son sein.

Il existe à la Goutte d'Or une section de l'Internationale, dite "section Stephenson" parce qu'elle se réunit chez son secrétaire, Albrand, 15 rue Stephenson. Il existe aussi une "section Château-Rouge", localisée probablement du côté de la rue de Clignancourt ; son secrétaire est l'ouvrier bijoutier Ambroise Mizeret.

Deux membres de la Commune

Deux des militants *internationalistes* qui habitent à la Goutte d'Or, Albert Theisz et Auguste Serrailier, joueront par la suite un rôle important : ils seront membres de la Commune de Paris insurrectionnelle.

Theisz a 31 ans en 1870, il est artisan ciseleur sur bronze au 12 rue de Jessaint. Il a été un des premiers Français adhérents de l'Internationale, sous le numéro 64, en 1862. Avant de s'installer à son compte, il a été le créateur du syndicat des ouvriers bronziers, l'animateur d'une grande grève en 1867, puis le secrétaire de la *Chambre fédérale des sociétés ouvrières* qui servait de "couverture" à l'Internationale, interdite par Napoléon III. Pour cela, il a été condamné en juin 1870 à deux mois de prison.

C'est un pacifiste. Une semaine avant le déclenchement de la guerre franco-prussienne, il a signé, avec 196 autres internationalistes, un

1. La description faite ici des différents courants révolutionnaires et socialistes de l'époque est simplifiée. En réalité, l'éventail était beaucoup plus diversifié et compliqué. Il y avait des blanquistes membres de l'Internationale, etc.

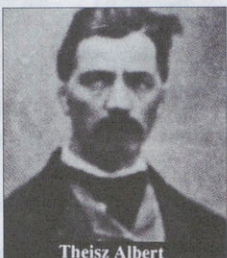
appel «aux travailleurs de tous pays» qui disait notamment : «*Nous qui voulons la paix, le travail et la liberté (...), de toute notre énergie nous protestons contre la guerre.*»²

Petit, rouquin, calme et discret, il a une grande réputation d'honnêteté, et même ses adversaires loueront son intelligence et son désintéressement. Ce sera une des figures les plus incontestées de la Commune, où il fera partie de la commission du Travail et dirigera la Poste.

Serraillier, 30 ans, de son métier ouvrier formier pour bottes, habite 104 boulevard de la Chapelle. Maigre, le visage marqué par la petite vérole, c'est un orateur fougueux. Il a travaillé un certain temps à Londres au conseil général de l'Internationale, au côté de Karl Marx. Il n'est pas marxiste pour autant, il est resté "mutuelliste".

Lui aussi milite pour la paix. En septembre 1870, dans une lettre qu'il adresse à Marx, il décrit avec indignation l'attitude de certains de ses amis : «*C'est incroyable de penser que des gens peuvent pendant six ans être internationaux, vouloir abolir les frontières (...) et arriver où ils en sont pour conserver une popularité factice. (...) Par leurs discours ultra-chauvins, quelle réputation ils font à l'Internationale !*»

Au sein de la Commune, il fera lui aussi partie de la commission du Travail.



Theisz Albert
Albert Theisz, habitant rue de Jessaint à la Goutte d'Or, fut une des figures les plus incontestées de la Commune.

Vingt-deux bataillons dans le 18e

Gambetta, ministre de l'Intérieur, a pris le 6 septembre une décision capitale : former soixante bataillons supplémentaires de la garde nationale, de 1 500 hommes chacun, en plus des soixante déjà existants.

La garde nationale, ce sont des citoyens armés, une milice destinée à seconder l'armée et à défendre les quartiers. Jusqu'à présent, on exigeait de ses membres qu'ils paient eux-mêmes leur équipement – ce qui limitait le recrutement aux citoyens aisés. Les nouveaux bataillons, au contraire, regroupent les pauvres. L'objectif de Gambetta était double : augmenter les capacités de défense militaire de Paris, et aussi aider les familles à survivre grâce à la solde versée aux gardes nationaux : 1,50 franc par jour, c'est très peu, mais ça permet de ne pas mourir de faim.

Cette décision a eu tant de succès que, le 30 septembre, on compte 254 bataillons de la garde nationale (plus de 300 000 hommes), dont vingt-deux dans le 18e arrondissement !

Le capitaine Au mur !

Le chansonnier Jean-Baptiste Clément, connu comme l'auteur du Temps des cerises, a eu une longue carrière de journaliste et propagandiste socialiste. Durant la Commune, il présidait la "commission municipale" du 18e. Il a écrit plusieurs chansons sur l'écrasement de la Commune, notamment La semaine sanglante, peut-être son chef d'œuvre, et Le capitaine Au mur !

Celle-ci se présente comme une suite de dialogues entre des prisonniers et le capitaine qui les envoie au peloton d'exécution. Un des couplets raconte : «Au mur !, disait le capitaine, / la bouche pleine et buvant dur. / Au mur ! / Qu'avez-vous fait ? – Je suis des vôtres, / je suis vicaire à Saint-Bernard, / j'ai dû pour échapper aux autres / rester huit jours dans un placard... / – Au mur !»

En octobre, on arrête le recrutement : on n'a plus de fusils à leur distribuer. Mais le fait est là : le peuple est armé. Chaque manifestation de l'extrême-gauche est désormais accompagnée par des gardes nationaux des quartiers populaires, qui parfois s'affrontent aux soldats. En outre, les gardes nationaux exigent d'élire eux-mêmes leurs officiers, et parmi ceux-ci on compte des révolutionnaires connus. Ainsi, dans le 18e arrondissement, le 169e bataillon porte à sa tête le vieil Auguste Blanqui.

Comités de vigilance et clubs

En décembre 1870, chaque arrondissement élit sa municipalité ; le maire du 18e est le médecin Georges Clémenceau, dont le cabinet médical se trouve rue Forest, près de la place Clichy³.

Mais dans chaque arrondissement se crée aussi une structure parallèle, le comité de vigilance républicaine. Dans le 18e, il y en a même deux : en plus de celui qui siège rue de Clignancourt, dans l'ancien bal du Château Rouge devenu une caserne de la garde nationale, il existe un comité de vigilance des femmes, qui se réunit dans l'ancienne mairie de La Chapelle devenue justice de paix, au coin de la rue Doudeauville (là où se trouve aujourd'hui le collège Marx Dormoy).

Louise Michel, la "vierge rouge", raconte : «*Les comités de vigilance de Montmartre ne laissaient personne sans asile, personne sans pain. (...) On n'épargnait pas pour ceux qui en avaient besoin les ressources de la mairie, ni les moyens révolutionnaires des réquisitions.*»

Dans les "clubs", lieux de discussions où l'on refait interminablement le monde, utopistes et enragés rivalisent d'éloquence enflammée. Un des principaux clubs révolutionnaires se tient à l'Elysée-Montmartre.

Plus tard, pendant la Commune, l'église Saint-Bernard, à la Goutte d'Or, sera réquisitionnée pour devenir également un club révolutionnaire, le "club Bernard". Tandis que les prêtres de la paroisse, chassés de l'église, se cachent, on votera au "club Bernard" des motions réclamant l'arrestation immédiate de tous les prêtres et religieux, la confiscation et la vente de leurs biens, « le renvoi des individus congréganistes des hôpitaux », etc...

La semaine sanglante

Paris capitule le 28 janvier 1871. Cependant les Prussiens, vainqueurs, n'occupent pas la capitale, et les manifestations républicaines et révolutionnaires y continuent.

Le 8 février, dans toute la France, on élit une Assemblée nationale, qui siège à Bordeaux puis à Versailles, – et où se dégage une majorité royaliste. Alors, le 18 mars 1871, l'insurrection de la Commune éclate, d'abord à Montmartre, puis gagne tout Paris.

Nous avons déjà raconté comment furent vécues, dans le 18e arrondissement, ces quelques semaines d'exaltation et de guerre civile. (Voir le 18e du mois n° 16, 17, 29 et 30.) Car l'insurrection de la Commune, qui a eu un si grand retentissement historique, n'a duré que deux mois. Le 21 mai, les troupes du gouvernement d'Adolphe Thiers, les "Versaillais", entrent dans Paris. C'est le début de la "semaine sanglante".

Comme en juin 1848, la Goutte d'Or se couvre de barricades. Une des plus importantes se trouve à l'angle de la rue Myrha et du boulevard Barbès (qui à cette époque s'appelle encore boulevard Ornano). Derrière celle-ci, le 23 mai, le général Dombrowski, le meilleur chef militaire de la Commune, est blessé à mort (voir l'encadré ci-dessus).

Une fois l'armée passée sur le quartier, le cime-

La mort sur la barricade de la rue Myrha



L'agonie de Dombrowski à l'hôpital Lariboisière

La Commune a usé en deux mois une série de commandants en chef. Le meilleur sans doute, pour sa compétence et son intégrité, a été Jaroslav Dombrowski, Polonais réfugié en France après l'échec de la révolution de 1863 dans son pays, nommé chef d'état-major de la Commune le 6 avril 1871.

Mais les Versaillais cherchent à le compromettre. En mai, ils le font contacter par un espion qui lui offre un million et demi de francs pour qu'il quitte Paris. Il refuse et dénonce l'espion, qui est pris et fusillé. Mais le soupçon est jeté sur Dombrowski. Il est arrêté le 22 mai, libéré presque aussitôt, mais un autre a pris sa place de commandant en chef.

Le 23 mai, Dombrowski, privé de commandement, se rend derrière la barricade de la rue Myrha pour y combattre.

Les soldats versaillais sont rue de Clignancourt, d'où ils tirent ; ils ont installé un canon qui balaie la rue Myrha. Chacun remarque avec quelle témérité Dombrowski s'expose au-dessus de la barricade, comme s'il cherchait la mort. Atteint à la poitrine par une balle, il reçoit des soins dans une pharmacie, 63 rue Myrha.

Puis des défenseurs de la barricade arrachent un volet pour en faire une civière et ils emportent Dombrowski à l'hôpital Lariboisière tout proche, où il meurt dans de terribles souffrances deux heures plus tard.

tière de la rue Marcadet est rouvert pour qu'on y enterre dans une fosse commune les communards victimes des combats et les fusillés.

Jean-Baptiste Clément, qui a été en quelque sorte le maire du 18e sous la Commune, racontera plus tard dans une de ses chansons comment un capitaine "versailais" aurait fait fusiller sans

jugement un homme que ses soldats venaient d'arrêter, et qui était en réalité un vicaire de St-Bernard (voir l'encadré "Le capitaine Au mur"). Anecdote réelle ou inventée ? On ne sait pas : personne ne tenait registre des exécutions.

Ceux des militants révolutionnaires qui ont pu se cacher s'exileront à l'étranger. Theisz et Serraillier, condamnés à mort par contumace, se retrouveront à Londres avec Jean-Baptiste Clément, Mizeret et beaucoup d'autres. Il faudra

attendre la loi d'amnistie, le 11 juillet 1880, pour qu'ils puissent rentrer.

Noël Monier

2. Un autre "internationaliste" habitant du 18e (nous ignorons exactement où), un nommé Christe (signalé par Louise Michel dans son livre La Commune, histoire et souvenirs), figurait également parmi les signataires de cet appel.

3. Clémenceau refusera de s'engager dans l'insurrection de la Commune et il gagnera Versailles, mais ne s'enrôlera pas sous la bannière du gouvernement Thiers. Il tentera de s'interposer pour éviter la guerre civile. N'y parvenant pas, il se retirera en Vendée jusqu'en juillet.



“Barbès-Café” : pour faire revivre la musique populaire du Maghreb

Chansons rurales et chansons urbaines du Maghreb, musique d'exil et d'immigration, toute la musique populaire d'avant l'explosion du raï : la collection “Barbès Café” propose cette mémoire.

Barbès Café, c'est le titre d'une collection de disques (chez Night & Day) dont l'objectif est de restituer aux nouvelles générations leur patrimoine. Elle est dirigée par Nidam Abdi, par ailleurs journaliste à *Libération* et ancien animateur de la radio libre de Barbès, *Radio Soleil*.

D'origine algérienne, arrivé en France en 1976, à 16 ans, Nidam Abdi a grandi avec le rock et en 1981, quand il a commencé à programmer des disques à *Radio Soleil*, ce fut naturellement tout sauf de la musique arabe. Pourquoi ? lui ont demandé ses copains. Pourquoi pas en effet ? Et ce fut le déclic, Nidam s'est intéressé à cette musique en train de mourir. Il a chiné, collectionné les 33 et 45 tours... Mordu totalement, devenu expert, parti même à la rencontre de vieux chanteurs oubliés au fond d'une banlieue française ou rentrés au pays, il s'est consacré à sa passion.

Trésors oubliés

Un jour de 1998, il eut l'idée de sortir de l'oubli tous les trésors de sa mémoire et de concevoir une collection de disques thématiques sur les grands de la chanson populaire arabe des années 40, 50, 60..., une collection «qui raconte l'histoire de l'immigration non pas du point de vue politique ou économique mais de ce point de vue culturel et musical dont on ne parle pas et qui pourtant est commun à tous, quelles que soient les origines et les parcours». Ce fut *Barbès Café*, sept titres maintenant.

Le premier s'intitulait *Ain Temouchen*, du nom de cette ville d'Oranie, berceau dans les années 60 des pères du raï moderne, Bellemou, Ben Fissa, Boutaïba Sghir. Ensuite, *Chansons d'immigrés, exil d'ouvriers*, regroupait une dizaine

de d'artistes algériens qui chantaient en France avant la guerre d'indépendance. Puis, ce fut un hommage aux chanteuses marocaines, paysannes montées à Casablanca dans les années 50.

Le quatrième disque était consacré à Ahmed Wahbi, un franco-italo-algérien qui fit connaître aux Lillois de l'après-guerre la chanson oranaise, crooner orientaliste, Sinatra du Maghreb, retourné chez lui, adulé puis oublié. Un autre encore présentait le raï traditionnel rural algérien tel qu'on le transposa dans les cafés de Barbès et de Stalingrad.

La chanson kabyle

Viennent enfin de sortir deux nouveaux titres, nouvelle maquette également : les couvertures et les disques eux-mêmes se parent des couleurs de la palette du peintre Sid'Ali (voir le 18^e du mois novembre 2000). «*J'associe ainsi mon travail de mémoire à l'enfant de la nouvelle immigration*», dit Nidam Abdi. Ces deux disques abordent la chanson kabyle : avec le premier, hommage à deux dames des années 50, deux amies, Cherifa la traditionnelle et Hanifa la moderne ; puis, avec le second disque, à Akli Yahyatène, le «beau ténébreux» à la vie tumultueuse, qui chantait en France pendant la guerre d'Algérie.

En préparation encore, un disque sur le vieux Cheikh Hasnaoui, 90 ans, encore un chanteur kabyle, un autre sur un maître de la musique chaabi, Al Anka, et encore un sur le Marocain Doukkali. Pour la suite, Nidam Abdi entend réaliser une programmation «plus équilibrée», moins algéro-algérienne, allant du Maroc à la Tunisie et l'Egypte, mais toujours dans l'idée de résurrection de la tradition.

Marie-Pierre Larrivé

Le Zouave fait recettes

Le Zouave fait recettes et «livre» ses recettes. Le *Zouave Gobichon*, le (bon) restaurant du 8 rue Durantin, s'est lancé dans l'édition cette année, de livres de cuisine évidemment. Quatre ouvrages étaient sortis chez le Zouave éditeur en avril 2000, chacun déclinant une série de recettes sur thèmes, écrits par un auteur différent et illustré par photographes, graveurs, peintres, dessinateurs BD...

En décembre, quatre nouveaux livres ont été pondus dans cette collection baptisée “13 à la douzaine” : *De bouche à oreille* (textes de Catherine Bourzat, dessins de Muzo), *Cheval, âne et mulet* (textes de Marie Chemorin, dessins de Philippe Roux), *Riz de partout et d'ailleurs* (textes de Jil Bérot, dessins de Marcelino Truong) et *Poissons de Loire* (textes de Bruno Bord'eau, dessins de François Cuvelier).

Les originaux des illustrateurs sont présentés en expo-vente aux murs du Zouave jusqu'au 7 janvier. Parallèlement les livres sont en vente (79 F) et on les trouve notamment à côté, place des Abbesses, chez Mimogea.

Prochain approvisionnement en avril 2001.

Apprendre à finir, prix Wepler 2000

Une femme qui “récupère”, ou croit récupérer un homme en fuite, qui veut y croire mais n'y croit pas réellement, qui se ment à elle-même. Quand l'amour est mort, il faut *Apprendre à finir*.

Apprendre à finir, roman de Laurent Mauvignier (éditions de Minuit), autopsie de la fin d'un couple vécue et racontée au féminin, a remporté le prix Wepler 2000, décerné il y a un mois.

Ce prix littéraire, créé il y a trois ans par la *Librairie des Abbesses* et la brasserie Wepler de la place Clichy, consacre des «écrivains contemporains qui méritent d'être remarqués ou soutenus».

Les membres du jury avaient lu cent vingt romans en cinq mois. Renouvelé en majorité chaque année, ce qui est une originalité de ce prix, le jury est composé de professionnels du livre pour les deux tiers (libraires, bibliothécaires, etc.), et de simples lecteurs, comme cette année, entre autres, une comptable au Wepler, une postière de Paris-nord... et un détenu, actuellement incarcéré à la centrale de St-Martin-de-Ré qui a communiqué par fax avec les autres jurés.

Le lauréat a remporté un chèque de 50 000 F de la fondation La Poste et il est invité à vie à boire un verre de son choix au Wepler.

Soutenez votre journal

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros)
130 F (19,82 €)

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18^e du mois : 230 F (35 €)
(130 F abonnement + 100 F cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger
150 F (22,87 €)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros)
130 F (19,82 €)

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18^e du mois : 230 F (35 €)
(130 F abonnement + 100 F cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien,
un an 500 F (76,23 €)

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de “Les Amis du 18^e du mois”
57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :



18^e

CULTURE

Halle-St-Pierre : la beauté inconfortable de Léna Vandrey

Cette grande exposition, qui succède à celle de Louis Pons, durera du 16 janvier au 6 mai 2001.

La première apparition de Léna Vandrey à la Halle-Saint-Pierre remonte à 1996, lors de l'exposition collective *Art brut et compagnie* qui avait connu un grand succès. Cette fois-ci, l'exposition du 16 janvier au 6 mai lui est entièrement consacrée et propose un panorama de ses œuvres.

Née en Pologne sous le Troisième Reich, émigrée alors qu'elle n'était encore qu'une toute jeune femme, Léna Vandrey s'établit dans une bastide de Provence, dont elle fait une sorte de forteresse, où elle vit pendant vingt et un ans sans électricité, comme pour s'exiler du monde.

Elle est alors féministe et brocanteuse. Ces deux activités, en plus de sa propension à l'enfermement et au rêve (*Quichotte et Panza, le Rêve emmuré ou l'Art de l'enfermement, Auschwitz*), se retrouvent conjointes dans son œuvre. Le culte de la féminité sacralisée la conduit naturellement à l'origine, à l'androgynie, au mythe : *les Amantes imputrescibles, les Figures originelles, les Anges, les Boîtes de Pandore, les Hermaphrodites, les Amazones*, (etc.). La brocanteuse s'exprime à travers la présence d'objets de récupération, de restes, voire d'oripeaux, en quête de nouveaux référents, qui n'existent plus que par leur forme et leur matière brune, fibreuse ou ferrugineuse.

Léna Vandrey se définit elle-même comme une «métaphoriste» et une «alchimiste». Elle pratique en effet le collage et l'alliage du dessin, de la peinture, des matières brutes (bois, fer, tissu, etc.) et des substances chimiques «ou plus véritablement, écrit-



Un ange, par Léna Vandrey.

elle, de graisses de sombre origine» (huile, cire, encaustique, etc.), à la recherche d'une beauté autre, «inconfortable», de «la belle laideur et la beauté laide».

Depuis 1968, elle expose régulièrement en France, en Suisse et en Allemagne et ses œuvres ont déjà leur place dans plusieurs musées, notamment le Musée de l'Art Brut, à Lausanne. Elle a écrit également des essais et des poèmes en français, participé à des films expérimentaux, en particulier avec Nomi Baumgartl, Hajo Schedlich, et réalisé les décors et costumes du *Voyage sans fin* de Monique Wittig (1985).

Cendrine Chevrier

□ 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89. Tlj 10 h à 18 h. Entrée 40 F, tarif réduit 30 F.

Sur le site "Chambre noire"

Ce mois-ci, les deux photographes invités sur le site Internet du collectif *Chambre noire* sont Gino Russo et Jean-Luc Barbier (ce dernier pour un reportage sur le thème "La vache folle").

On peut y découvrir aussi les travaux récents des trois photographes qui ont créé ce site, tous trois collaborateurs du 18^e du mois, Christian Adnin, Dan Aucante et Thierry Nectoux, qui y présentent leurs photos (principalement des images du 18^e arrondissement).

On peut y voir notamment les photos de l'expo-

sition de Dan Aucante, *Portraits en free-style*, présentée jusqu'au 27 janvier à la FNAC-Forum (niveau -3).

□ Adresse du site : <http://www.chambrenoire.com>



Photo Dan Aucante, de l'exposition FNAC.

Une nouvelle galerie rue d'Orsel Première exposition : Margotton revient à Paris

Elle est située dans le quartier des Abbesses, à cinquante mètres du théâtre de l'Atelier, cette toute nouvelle "galerie d'Orsel" qui ouvre en ce mois de janvier 2001, dirigée par Noëlle Vignaux – qui elle-même est sculpteur. Sa première exposition est consacrée à René Margotton.

Agé de 85 ans, Margotton revient donc à Paris avec une série de toiles où la légende et la mythologie font ménage avec quelques souvenirs du passé cubiste de ce peintre, qui fut élève de Fernand Léger.

René Margotton a connu une certaine célébrité, participant notamment aux expositions des *Peintres témoins de leur temps* et voyant ses toiles accueillies au Musée d'art



Un tableau de René Margotton

moderne de la Ville de Paris, dans plusieurs musées français et dans des collections aux Etats-Unis, au Japon et dans le monde entier. Dans son œuvre domine un lyrisme naïf et rusé, à la frontière des contes de notre enfance...

□ 47 bis rue d'Orsel. Lundi à vendredi de 14 h à 19 h 30, samedi 11 h à 19 h 30. Tél. 01 42 29 13 00.

AUTOUR DE LA LITTÉRATURE DES AMÉRIQUES

■ Soirée avec les éditions Actes sud, au *Divan du monde* (75 rue des Martyrs), lundi 29 janvier à 20 h, autour d'une thématique sur les Amériques mêlant littérature, poésie, arts plastiques et musique. L'écrivain **Paul Auster** y participera depuis New York (via le net), Cyril Hustvedt, Madison Smart Bell et d'autres seront là.

Théâtre
de la
Ville
P A R I S

DIRECTION
GERARD
VIOLETTE

AUX ABBESSES JUSQU'AU 27 JAN.

BAKKHANTES création
D'APRÈS EURIPIDE
mise en scène Omar Porras

AU THEATRE DE LA VILLE DU 18 JAN. AU 10 FÉV.

LEAR création
EDWARD BOND
mise en scène Christophe Pertou

31 RUE DES ABBESSES PARIS 18^e
2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4^e • 01 42 74 22 77

LE MOIS DU 18^e

Théâtre, danse

Théâtre des Abbesses Les Bakkhantes d'Euripide

Du 9 au 27 janvier

C'est la tragédie antique dans sa splendide horreur. Dyonisos, fils illicite du dieu Zeus et d'une mortelle, est banni, lui et ses bakkhantes, de sa terre natale, Thèbes, où règne Penthée. Pour se venger, il convertit toutes les Thébaines en bakkhantes et persuade Penthée de les rejoindre pour les connaître et mieux les combattre. Mais celui-ci doit, pour cela, renoncer à sa condition masculine. Voilà donc ce roi puissant, méditerranéen, mué en femme dans une sarabande folle où il sera écartelé.

Tout y est : sang, feu, tortures, déchainements passionnels, sacrifices, métamorphoses, naissance et mort. Certains ont fait de cette pièce d'Euripide une lecture politique : Penthée l'homme de pouvoir, face à Dyonisos, homme de la liberté et de la vie. On pourrait faire aussi une lecture psychanalytique, historique, sociologique... car les mythes que content les tragédies antiques plongent leurs racines dans la nuit des temps et de nos consciences.

Omar Porras, le metteur en scène (dont nous avons vu en ce même théâtre *Noces de sang*, de Lorca), a choisi de revenir aux origines, à un théâtre issu des rites dyonisiques, à travers une chorégraphie dans laquelle les chants disent la joie et l'ivresse des corps, mais aussi l'ambiguïté et la multiplicité de l'homme, son mystère. **R.P.**

□ 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.



Les Bakkhantes, au Théâtre des Abbesses

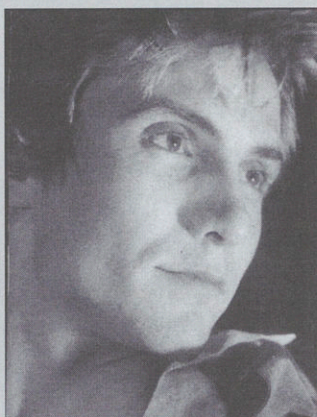
Au Trianon L'Aiglon d'Edmond Rostand

● Mise en scène de Marion Berry. Jusqu'au 18 mars.

Après *Horace*, *l'Ecornifleur* et *Après la pluie* ("Molière" de la meilleure pièce comique en 1999), Marion Berry met en scène *l'Aiglon*.

Jouant sur un pathos un peu pleurnichard, moins mouvementée et héroïque que *Cyrano de Bergerac*, cette pièce d'Edmond Rostand n'en a pas moins remporté, tout au long du siècle, un grand succès auprès du public populaire et familial. Elle retrace les derniers jours de Franz, duc de Reichstadt, fils de Napoléon Bonaparte, mort dans sa prison dorée de Baden, en Autriche, à l'âge de 21 ans.

Franz y apparaît tiraillé entre ses aspirations épiques en tant qu'émule de son père, et ses pensées mélancoliques, traduites par son verbe lyrique, qui l'empêchent de naître au monde. Présenté comme un être chétif et malade dès le premier acte, il est inéluctablement voué à l'échec.



Lucas Tavernier est un Aiglon juvénile et lyrique

vilégie la noblesse du rôle sur son caractère ridicule. Celui-ci se manifeste chez les autres personnages. On remarquera, en particulier, la prestation audacieuse de Metternich (François Dunoyer) qui, dans son soliloque, aboie littéralement contre le fameux chapeau bicorne, noir comme «deux ailes de corbeau».

C. C.

□ 80, bd Rochechouart. Mar. à sam. 20 h 30, sam. et dim. 15 h. Places à 125 F, 165 F, 210 F. Réservation : 0 892 702 502.

Au Tremplin Théâtre Ton passage au lit

par la Compagnie Ribouldingue

Du 19 janvier au 24 février, ven. et sam. 20 h 30.

Six rencontres avec la loi, l'amour, l'emploi, l'amitié, les mathématiques, rythmées par le piano, l'accordéon, la guitare, les percussions. Ils sont un peu fous, les comédiens, un peu surréalistes. Ils vous feront ribouler et dinguer.

■ **Egalement au Tremplin : Narrats**, sur des textes du livre d'Antoine Volodine, *Les anges mineurs* (prix Wepler 1999). Lecture, danse, musique. Mercredi 3, 10, 17 et 24 janvier.

□ 39 rue des trois Frères. 01 42 54 91 00.

A l'Etoile du nord Faits d'hiver

Dances d'auteurs, 3e édition. Du 5 au 27 janvier

Douze chorégraphes venus de Bretagne, du Centre, du Sud, de la région parisienne, avec des parcours qui traversent les formations classiques et les écoles modernes, inventent de nouveaux codes, un nouveau rapport à la scène, à la musique, quelquefois en racontant une histoire ou en se rapprochant d'un auteur, d'un peintre, le plus souvent sans aucun support. Ils nous surprennent, nous dérangent, car nous ne pouvons pas nous raccrocher à une histoire. Leur travail est toujours sérieux et créatif.

□ 16 rue Georges Agutte. 01 42 26 47 47. Ven. et sam. 19 h et 21 h.

Lavoir Moderne Parisien L'Amie

ou Des journées entières avec Marguerite Duras, de Michèle Manceaux.

Du 5 au 27 janvier

"Il y a une grande inimitié entre la vie et la grande création", déclare Marguerite Duras à son amie Michèle Manceaux. Ceci n'est pas une biographie de plus de Marguerite Duras mais l'histoire d'une longue amitié, le parcours subjectif de deux femmes, toujours en danger de vivre, qui évoluent, parallèles et dissemblables. L'une affirme que «l'amour n'existe pas, seule la passion vaut la peine», l'autre tente de construire un bonheur – «un homme dont la tendresse protège, des enfants à élever». L'une, parce qu'elle est traversée par l'écrit, affronte continuellement la mort, le prix à payer... L'autre peine lorsqu'il s'agit de se plonger dans la création littéraire : aime-t-elle trop la vie ? **C.B.**

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14. A 21 h tous les jours, relâche dimanche.

Au Sudden Théâtre Appelez-moi chef (Cellule 118)

d'Alphonse Boudard
A partir du 19 janvier.

Cinquante ans de l'histoire de France de 1938 à 1983, vue par le judas d'une cellule de Fresnes. Sous le regard du maton Célestin, défile une galerie de portraits : politiques et droit commun, collabos, marginaux, assassins, truands... On

Toute la pièce est marquée par le minuscule, comme l'annonce le diminutif du titre. La seule armée que dirige l'aiglon est celle des soldats de plomb. Les objets arborés par l'ancien grenadier Flambeau (Bernard Ballet), qui portent l'effigie du prince, ne sont que des miniatures, symboles grotesques de ce trône de France auquel il aspire.

Anti-héros, portant en lui les figures du Christ, de Werther et d'Hamlet, le personnage est incarné avec succès par Lucas Tavernier qui pri-

vilégie la noblesse du rôle sur son caractère ridicule. Celui-ci se manifeste chez les autres personnages. On remarquera, en particulier, la prestation audacieuse de Metternich (François Dunoyer) qui, dans son soliloque, aboie littéralement contre le fameux chapeau bicorne, noir comme «deux ailes de corbeau».

C. C.

□ 80, bd Rochechouart. Mar. à sam. 20 h 30, sam. et dim. 15 h. Places à 125 F, 165 F, 210 F. Réservation : 0 892 702 502.

reconnait Brasillach, Petiot, Mesrine, Knobelspiess... Dans le style inimitable d'Alphonse Boudard, décédé il y a un an (14 janvier 2000) en laissant ce testament théâtral. **C.B.**

■ **Egalement au Sudden Théâtre : On peut pas savoir**, comédie de Valérie Vila Y Vicens, jusqu'au 18 janv. Jusqu'à fin avril : **The dinners game** (Le dîner de cons) de Francis Veber, version anglaise. A partir du 28 janvier : **Mr. Butterfly** d'Howard Botten (version anglaise).

□ Tarif préférentiel pour les habitants du 18e. 14 rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.

A l'Atalante Le Silence de Molière

ou Conversation imaginaire avec la fille de Molière, de Giovanni Macchia.

Du 3 au 28 janvier

Unique survivante des Enfants de Molière, Esprit-Madeleine Poquelin avait huit ans à la mort de son père. Elle n'a jamais voulu être actrice. Elle se tait, se cache, peut-être parce que sa jeune mère Armande Béjart s'est trop montrée. Jusqu'au jour où, près de trois siècles plus tard, un critique italien amoureux de Molière la fait parler. D'elle on apprend, ou on approche, quelque chose du mystère de Molière : pourquoi, comment, tant d'années plus tard, fait-il rire encore, ou ne fait-il pas rire ?

□ Tous les soirs à 20 h 30, relâche mardi, dim. 16 h 30. 10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.

Et aussi

■ **A l'Alambic**, Treize à table de Marc-Gilbert Sauvageon. Du 5 janv. au 11 fév. (12 rue Neuve de la Chardonnière. 01 42 23 07 66.)

■ **A l'Atelier**, Le Malin Plaisir jusqu'au 14 janvier.

■ **Au Funambule**, Cuisine et Dépendances. (53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.)

■ **Au Montmartre-Galabru**, Finalement tout le monde s'en fout, de Yannick Bivet et Xavier Pouillat. Jusqu'au 17 mars. (4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.)

■ **Au Théâtre de Dix Heures**, Sellig jusqu'au 13 janvier. Le Trio Esperança du 16 janvier au 3 février. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

Pour les enfants

■ **Au Divan du Monde**, Bal Grenadine d'Imbert et Moreau. Dim. 14 janvier, de 16 h à 18 h. (75 rue des Martyrs. 01 44 92 77 66.)

■ **A la Halle St-Pierre** : Jusqu'au 7 janvier, Karabistouille. Du 10 janvier au 28 février, Y a-t-il encore des trous dans le gruyère ? par la Cie Patachon, spectacle de marionnettes à partir de 3 ans. (2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.)

■ **Au Sudden Théâtre** : Jusqu'au 7 janvier : **Philippine au pays magique de la musique**, et **Wolff le Petit Mozart**. • Du 24 janv. au 28 mars, **Pinocchio**. • Du 6 au 21 janv., **Le Prince de Barbany**, inspiré de *Bastien et Bastienne* de Mozart. (14 rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.)

■ **Au Funambule** : Dis maman, c'est de la magie, ça ? (53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.)

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **Au Théâtre des Abbesses**, sam. 13 et dim. 14 janv. 17 h, **Andreas Scholl**, contre-ténor, chante des **chansons de cour de la Renaissance** en France, Espagne, Italie, Angleterre, accompagné par Edin Karamazov au luth.

JAZZ

■ **Au Studio des Islettes** (10 rue des Islettes, 01 42 58 63 33), **Jazz à la Goutte d'Or**, concerts ven. et sam. à 21 h. Le 5 janv., Fred Marconnet. Le 6, Joël Gauvrit. Le 12, Moderato Cantabile. Le 13, Valentina Casula. Le 15, Sara Lazarus. Le 19, Georges Brown. Le 20, Ugo Maggio. Le 26, Barend Middelhof. Le 27, Daniele Vigilucci. + Jam-sessions le lun., mar., mer., jeu. 21 h.

(Suite page 22)

LE MOIS DU 18^e

(Suite de la page 21)

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ **A l'église St-Pierre-de-Montmartre** (place du Tertre), dim. 14 janv. 17 h, **musique et chants russes tziganes**, par le groupe *Opus 4*. (Réservation et rens. 01 42 64 83 16.)

■ **Au Théâtre des Abbesses**, lun. 22 janv. 20 h 30, **Chants et musiques du golfe persique**, musiques du Bouchehr (province du sud de l'Iran).

CHANSON

Théâtre des Abbesses
Jean-Claude Dreyfus
De port en port, création
Du 30 janvier au 3 février

Son visage sculpté en enclume lui fait souvent tenir des rôles de brute comique à la télé et au cinéma (*Delicatessen*). Mais Jean-Claude Dreyfus est en réalité un intellectuel à la sensibilité à fleur de peau, avec un goût des nuances, entre plaisir et tristesse, qui surprend. Il a rassemblé des textes d'auteurs qu'il aime, et les chante, avec ses musiciens, dans un spectacle savamment mis en scène.

■ **Chansons et textes du Montmartre d'hier**, le 20 janv. à 20 h 30 et le 21 à 16 h, à la **galerie La Fleur d'or**, par Colette Avril, chanteuse, et Zygmunt Blazynsky. Flânerie sentimentale et littéraire, aspects du fantastique social, fragments de poésie urbaine... (4 rue Androuet. Réservation souhaitée. 01 42 23 48 94.)

■ **A la Cigale** : Indochine les 11, 12 et 13 janv. **Les Yeux noirs** le 18. **Alan Stivell** les 25 et 26. **Anggun** le 1er février.

■ **Divan du monde** : Lundi 22 janv., **D'Elph** (chanson française) et **les Enfants des autres**.

Cui Jian, rock-star chinois

● Au **Divan du monde**, mercredi 24 janvier, pour le Nouvel an chinois

A 39 ans, Cui Jian est considéré comme le père du rock chinois. Il a débuté comme trompettiste classique dans le prestigieux Orchestre philharmonique de Pékin pour ensuite se diriger vers le rock.

Étant le premier artiste à avoir fusionné les mélodies et les rythmes de la musique traditionnelle chinoise avec le rock occidental, il a eu un impact énorme. Son style a

Au Petit Ney Petits contes domestiques

Spectacle de chansons, suivi d'un **débat avec le collectif du droit des femmes du 18e**.
Vendredi 19 janvier, 20 h 30.

Écrites par Claude Neau à partir de témoignages de femmes sur leur expérience de la vie en couple, ces chansons acidulées viennent de la lecture en commun d'un livre sur *Le harcèlement moral* : «On en parle entre copines, les témoignages affluent, on décide de monter un spectacle où l'amour et les souffrances sont inextricablement liés.»

■ **Egalement au café littéraire du Petit Ney** (à 20 h 30) :

- Le 12 janv., **concert de piano** avec François Camus (Haendel, Lully, Rameau, Mozart, Schumann, Liszt).

- Le 13, **Jazz et poésie** avec Isabel Juanpera, voix, et François Tusques au piano.

- Le 20, **"Fondu"**, sketches musicaux par Patrice Pertant.

- Le 26, **Quartier de lune**, soirée d'expression artistique et culinaire libre.

- Le 27, **Apéro-conte**.

- Le 2 février, **Tout est vrai même si c'est faux**, histoires racontées par Nicole Dumez.

□ 10 av. Porte Montmartre.

Cinéma

Au Cinéma des Cinéastes Festival du cinéma israélien

Du 24 au 30 janvier

Dans les années 60, le gouvernement israélien met en place un système de soutien financier au cinéma, qui alors se développe : films inspirés par la *Nouvelle vague* française ; films typiquement séfarades influencés par le cinéma arabe ; puis, plus tard, films à thème politique, critiques envers la politique d'Israël dans les territoires occupés et au Liban.

Après une période de restriction des budgets (la production passe de quinze longs métrages

à cinq par an), une relance intervient après le vote par le Parlement, en 2000, d'une nouvelle loi d'aide. La majorité des films présentés ici appartient à cette dernière période. Deux personnalités sont à l'honneur dans des soirées spéciales : **Amos Gitai** (auteur entre autres de *Kadosh* et de *Kippour*), 26 janvier 18 h, et **Assi Dayan** (réalisateur et acteur, auteur de *La vie selon Agfa*), 27 janvier 16 h. **M.C.**

□ 7 avenue de Clichy.
01 53 42 40 20.

Au Studio 28

Du 24 au 30 janvier, le Studio 28 accueille le **Festival Télérama**, qui a lieu dans toute la France et dans quatre salles à Paris. Au Studio 28 seront projetés : *Dancing in the dark* de Lars Von Trier, *Harry, un ami qui vous veut du bien* de Dominik Moll, *In the mood for love* de Wong Kar Waï, *Merci pour le chocolat* de Claude Chabrol, *Yi Yi* d'Edward Yang, *Les glaneurs et la glaneuse* d'Agnès Varda, *Esther Kahn* d'Arnaud Desplechin.

• **Avant-premières** du Studio 28 : *Mon beau-père et moi* de Jay Roach le 3 janvier, *Wonderboys* de Curtis Hanson le 9, *Seul au monde* de Robert Zemeckis le 16, *Harrison's flowers* d'Elie Chouraqui le 23.

□ 10 rue Tholozé.
01 46 06 36 07.

Expositions

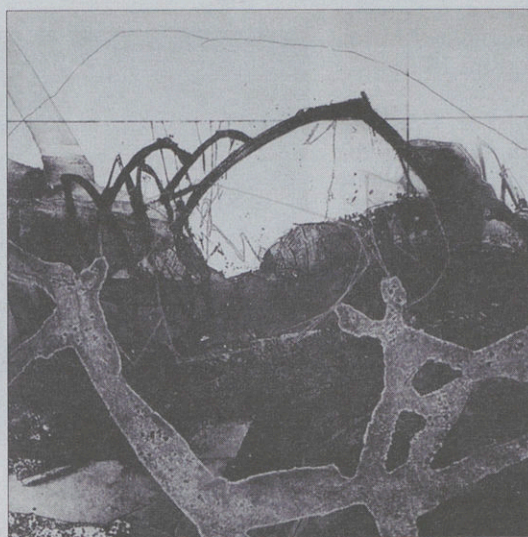
Au Studio 28

Danièle Perronne

Jusqu'au 6 janvier

Aggravée de philosophie et d'«peintre de naissance», Danièle Perronne présente un œuvre singulier au moyen traditionnel de l'acrylique sur toile. Motifs non figuratifs, couleurs franches foisonnent sur le mode, à la fois, de la répétition et de la variété, se font écho dans les entrelacs d'une composition «mélodieuse», comme

Les gravures de Maya Boisgallays



● **Galerie La Fleur d'or**, 9 au 28 janvier.

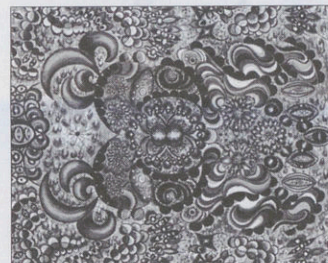
Elle a éprouvé toutes les techniques, eau forte, aquarelle, taille douce, litho, découvrant avec une égale maîtrise les possibilités qu'offre chacune, s'engouffrant avec une minutieuse ivresse dans de vertigineuses spirales taillées au burin, superposant des grilles de bruns en flaque, de noirs profonds, de gris fluides, étagant en tourbillons, avec brutalité, des plans ciselés avec une extrême finesse. Maya Boisgallays, qui vit en Suisse, est à l'évidence une virtuose de la gravure.

Dans son catalogue, une belle citation de Pascal Quignard : «Il n'y a jamais assez de noir pour exprimer le violent contraste qui déchire ce monde entre la naissance et la mort.» **N.M.**

□ 4 rue Androuet. Tlj sauf lundi 15 h à 19 h, dim. 16 h à 20 h.

en suspens, une ornementation fleurie, un «*Orient tout à fait imaginaire, (...) l'architecture imaginaire d'un ailleurs*». La mesure des formes colorées et le rythme de la composition entraînent l'œil dans le mouvement d'un désordre ordonné, d'une unité chaotique harmonieuse. **C.C.**

□ 10, rue Tholozé. Tlj sauf lundi de 15 h à 21 h. Entrée libre.



Peinture de Danièle Perronne

Au Musée de l'érotisme
Le Cantique de Barbe
Jusqu'au 7 janvier

Le Musée de l'érotisme expose jusqu'au 7 janvier 2001 les originaux d'André Barbe réalisés pour illustrer une nouvelle édition du *Cantique des cantiques*. Ce livre chant d'amour, attribué au roi Salomon, vient d'être publié aux éditions *La Musardine* dans la traduction d'Ernest Renan (1886) et avec les dessins à la plume de Barbe – jeunes femmes doucement curvilignes, nudités tranquillement provocantes, embras(s)ements sensuels... **M.P.L.**

□ 72 boulevard de Clichy.

A la galerie W
Q.Q. et Simille
Jusqu'au 10 janvier

La galerie W affiche jusqu'au 10 janvier **Q.Q.** et **Philippe Simille**. Le premier expose une série de «toiles-cubes» (formats carrés 92 X 92 cm ou 23 X 23 cm, sur 7 cm d'épaisseur) représentant des jouets – nounours, petits lapins, camions rouges et grues jaunes, flingues

aussi –, les souvenirs, sages ou non, de l'enfance. Ça s'intitule *Mon jouet à moi*.

Philippe Simille présente la série de peintures *6000 airs mais pas tous*. Des fonds bleus, roses, orange, verts, ocres... et une foule de petits personnages rigolards qui dansent des farandoles étranges et se télescopent dans tous les sens. Pour s'inventer des scénarios et se raconter des histoires sans queue ni tête. **M.P.L.**

□ 3 rue Burq. 0142 52 00 18.

Galerie Françoise Guillou
Matières oniriques

Du 6 au 21 janvier

Cette exposition fait se rencontrer deux artistes, **Michel Audebert**, photographe plasticien, attaché à traquer, dans la réalité matérielle du monde minéral, végétal ou humain, des formes qui dépassent le réalisme et créent un monde quasi-onirique, et **Sylvie Berrod**, peintre.

□ 98 rue Lepic. Tlj sauf mercredi, de 12 h 30 à 18 h.

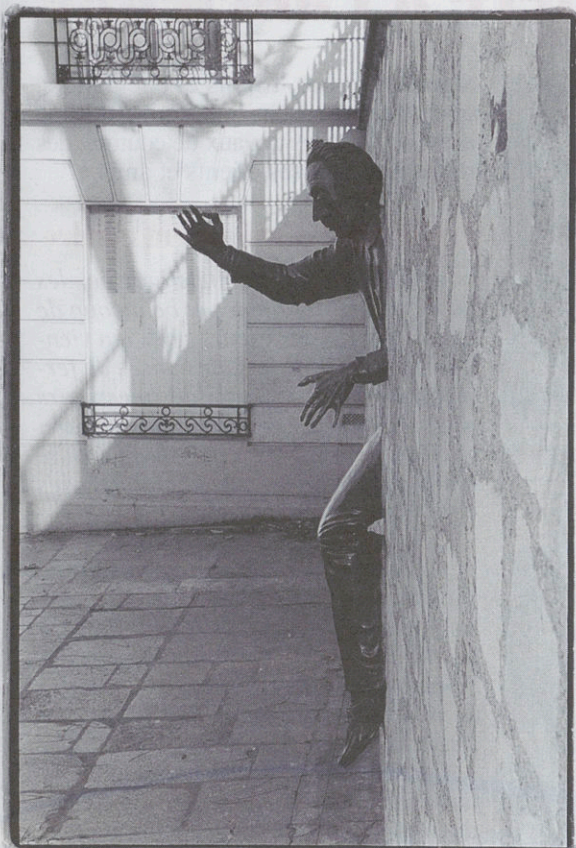
A la Halle Saint-Pierre

Outre les grandes expositions de Gilbert Peyre et de Léna Vandrey (voir page 20), la Halle Saint-Pierre présente dans le hall (entrée libre), une série d'expositions relevant du vaste domaine de l'art brut. Jusqu'au 7 janvier, les *Voyages graphiques* de **Willy Liberal Ba**. Du 9 au 21 janvier, l'*Installation pour 20 cageots* de **Sylvia Goubert** et les *Objets de famille* de **Maron Bouillie**. Du 22 janvier au 11 février, les dessins de **Guillaume Dégé**, (habitant du 18e), déjà plusieurs fois exposé en ce lieu.

□ 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10 h à 18 h.

Ces deux pages ont été réalisées par Christine Brethé, Cendrine Chevrier, Michel Conversin, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.

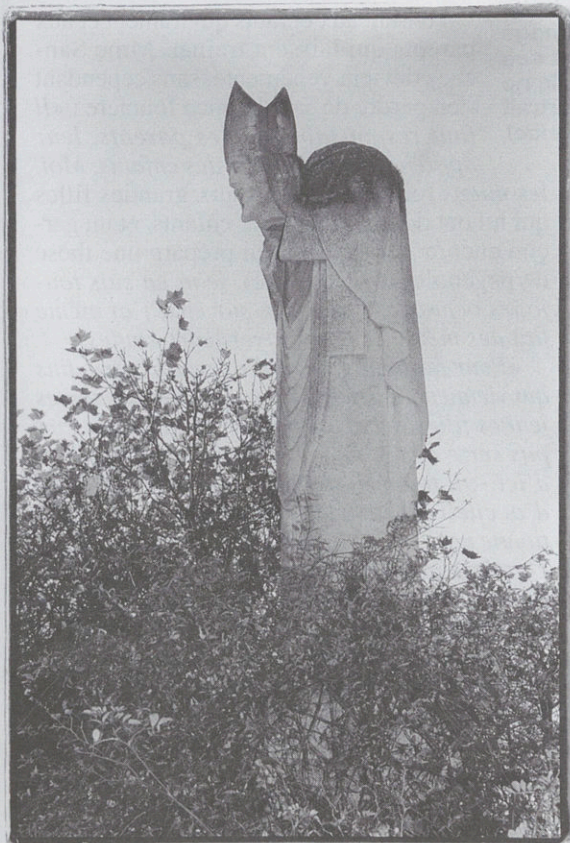
De Fourier à Dalida, célébrités...



Le passe-muraille, titre d'une des plus célèbres nouvelles de Marcel Aymé – et de cette sculpture due à Jean Marais, sur la place Marcel Aymé (au bas de la rue Norvins).

Photos Françoise Hamers

Saint Denis portant sa tête dans ses mains, au square Suzanne Buisson, rue Girardon.



Les édiles municipaux honorent les hommes politiques et les artistes par des statues. Les passants sont supposés y trouver matière à réflexion, sinon des modèles. Dans notre arrondissement, ces statues commémoratives sont rares, et certaines réduites à leur socle : c'est le cas de la statue du chevalier de la Barre, installée en 1905 devant le Sacré-Cœur, puis en 1926 plus bas, dans le petit square Nadar, fondue en 1941 pour faire des canons, et qui n'a jamais retrouvé sa place. Seuls subsistent le socle et l'inscription : «*Au chevalier de La Barre, supplicié à l'âge de 19 ans pour n'avoir pas salué une procession*». Mais il est désormais prévu d'y installer une nouvelle statue (voir le 18^e du mois n° 54 et 66).

Boulevard de Clichy, la statue de Fourier, l'utopiste du XIX^e siècle qui imagina les "phalanstères", a été fondue elle aussi pendant la guerre.

Place Clichy, le monument au maréchal Moncey et aux défenseurs de la barrière de Clichy en 1814 imaginé par F. Doublemard en 1869, était une commande de Napoléon III ; la Ville de Paris y figure sous la forme d'une femme massive portant une couronne de remparts, défendue par le maréchal sabre au clair, alors qu'à l'arrière un jeune polytechnicien meurt renversé sur un canon.

Côté histoire religieuse, devant le Sacré-Cœur, sous le grand Christ bénissant de Gustave Michel, les statues en bronze de Saint Louis et de Jeanne d'Arc, dues à Hippolyte Lefebvre et mises en place en 1927, sont monumentales : cinq mètres de haut et une épée de deux mètres pour la sainte. Celle-ci a droit à une autre statue, en fonte et peinte en gris, devant l'église Saint-Denis-de-la-Chapelle. Et dans le square Suzanne Buisson, on peut voir *Saint Denis portant sa tête*, statue en pierre réalisée par F. Guigner en 1941.

Paul Vannier a sculpté en 1936 un monument au dessinateur Steinlen, place Constantin Pecqueur, non loin de l'immeuble où l'artiste séjourna ; l'ensemble en pierre représente un homme qui console une femme, au dessus de deux bas-reliefs en bronze, «*scènes de rue*» et «*ouvriers au travail*» bien plus intéressants : on y voit des personnages typiques du début du siècle, identifiables à leurs vêtements (un képi, un habit d'écolière), ou aux objets qu'ils portent (pelle, équerre, pic, brouette).

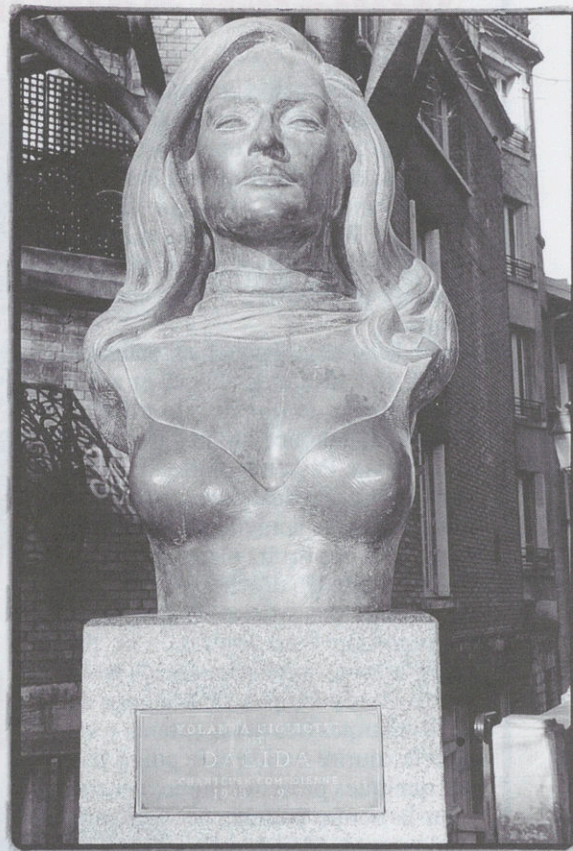
A l'angle des l'avenue Junot et de la rue Caulaincourt, la statue du peintre Eugène Carrière surmonte quatre bas-reliefs où on le découvre en grande robe, un tableau à la main, entouré de phrases et de scènes qui rappellent ses motifs favoris (l'amitié, l'enfance, l'amour maternel).

Le sculpteur Carpeaux a été honoré, dans le square qui porte son nom, par un petit buste de Léon Fagel. Quant au buste d'André Gill, situé dans la rue du même nom et œuvre de Revillère en 1894, il a été renversé récemment (voir le 18^e du mois juillet-août 2000).

Enfin, à l'angle des rues des Saules et Saint-Vincent, un petit médaillon en bronze de R. Corbin représente la tête de Roland Dorgelès entourée de cette phrase «*Je hais la guerre mais j'aime ceux qui l'ont faite*», paradoxe transmettant le message de celui qui fut un pacifiste, auteur des *Croix de bois*.

Il y a peu de réalisations modernes : l'inévitable buste de Dalida en pierre verte (place Dalida). Et la plus originale et certainement la plus remarquable de nos statues : sur la Butte, *Le passe muraille*, arrêté dans son mouvement par Jean Marais en 1989, pour honorer l'écrivain Marcel Aymé qui habitait juste à cet endroit.

Danielle Fournier



Buste de Dalida, place Dalida (au bas de la rue de l'Abreuvoir), dû au dessinateur et sculpteur Aslan. L'habitude a été prise par les passants de caresser de la main les seins de la statue de la chanteuse, ce qui rend la surface beaucoup plus brillante à cet endroit.

Le monument dédié à Steinlen, place Constantin Pecqueur, évoque l'intérêt que ce grand dessinateur (1859-1923) portait à la vie dans les quartiers populaires de Paris.



Rue Pajol, une mercerie comme autrefois, et une mercière chaleureuse qui vend joujoux, bonbons, robes, journaux, fil, aiguilles - et qui coud même des ourlets pour ses bons clients.

Madame Sanchez, mercière-papetière à l'ancienne

C'est une petite boutique peinte en blanc, une boutique à l'ancienne comme on en voyait dans les villages, ou à Paris quand Paris était encore une succession de villages. C'est, au 79 rue Pajol, une mercerie-papeterie-dépôt de journaux, la seule et dernière du quartier, et du 18e probablement.

En devanture, à gauche s'étalent des jouets, et à droite des laines et articles de mercerie, tandis que la plume de l'enseigne annonce qu'on y trouve aussi la presse. Passée la porte, on plonge dans le passé : des journaux bien sûr, toute la presse actuelle en présentoirs, mais aussi des tiroirs pleins de boutons, de pelotes de fil, d'écheveaux de laine, de galons... des articles de lingerie, des corsages sur leurs cintres... et puis, face à la porte, toute une série de bocaux multicolores remplis de bonbons à 10 et 20 centimes (les petits enfants y viennent le sourire timide et le poing fermé sur quelques piécettes jaunes) et enfin, pour la bonne bouche, accueillante et chaleureuse, Madame Sanchez, Maria Odette Sanchez, la propriétaire des lieux.

Autrefois, un lavoir, une ferme

D'origine portugaise mais espagnole par son mariage, Mme Sanchez, qui habite tout à côté, au 71, vit en France, à Paris, dans le quartier de La Chapelle depuis trente-trois ans. Mais elle n'y tient la boutique que depuis seize ans. Celle-ci, cependant, a toujours été là ou presque. «Je l'ai achetée à une dame qui y travaillait depuis vingt-cinq ans et la propriétaire précédente y était restée cinquante-cinq ans ! C'était déjà une mercerie-papeterie, une petite boutique de quartier, un petit bazar où l'on vendait même des couverts, du cirage. J'ai changé peu de choses, éliminé certains articles, le cirage par exemple, mais tout est comme avant, comme du temps où La Chapelle ressemblait à un village, du temps où on allait écouter la musique, le dimanche, au kiosque du square Hébert», dit-elle.

Elle se souvient de ce temps-là : «Quand je suis arrivée dans le quartier, il y avait un lavoir rue de Torcy, en face de l'école de la Gaudeloupe. Et puis, à côté, au 73 rue Pajol, l'immeuble neuf, c'était, il y a encore vingt ans, une grande maison aux balcons de bois, une ancienne ferme.

«Et d'ailleurs, une ferme, une vraie, j'en ai connu une, à l'angle de la rue Boucry et de la rue de la Chapelle, c'était il y a vingt-cinq ou trente ans, mes enfants étaient encore tout



Toute sa vie, Mme Sanchez a refusé d'être photographiée, et elle n'a pas fait exception pour nous. Et même, nous a-t-elle dit, de ses photos de mariage elle n'a conservé que l'image de son mari. Non qu'elle soit timide, comme le savent ses clients, ni qu'elle se trouve laide, car elle ne l'est pas. Elle ne peut expliquer pourquoi... Nous avons choisi, comme portrait d'elle, une photo de son magasin. (Photo Francine Bajande)

Il y avait des passages secrets jusqu'à la Porte de la Chapelle...

petits, on allait y voir les poules et les lapins.

«Encore avant, à mes débuts à Paris - j'avais 20 ans, j'avais quitté, sans rien dire à personne, sur un coup de tête, le Portugal où j'étouffais un peu... le poids des traditions, le machisme ambiant dur à supporter pour une fille volontaire et puis la chape posée sur le pays par la dictature de Salazar - et je travaillais dans une parfumerie rue de la Chapelle près de l'église. Eh bien, il y avait, juste en-dessous, des caves et des passages secrets qui allaient jusqu'à la Porte de la Chapelle, et un puits. Pendant la guerre, on a caché des gens dans les passages et même dans ce puits, paraît-il. Tout a été muré maintenant.»

Tout cela a disparu. Reste la mercerie, ouverte six jours sur sept, de 6 h du matin («il faut bien, c'est l'heure des journaux») à 20 h 30, et Maria Odette, vive, souriante, toujours le mot aimable, infatigable - aidée parfois à l'ouverture par son mari, un ancien peintre en bâtiment - qui vend joujoux et bonbons, fil et

aiguilles, robes, tricot et chemisiers, quotidiens et revues, mais qui s'occupe aussi de faire des travaux de couture, des retouches pour ses clients et amis.

Des messieurs qui savent coudre

«J'ai toute une clientèle attirée, des jeunes filles, des dames et beaucoup de messieurs, des messieurs seuls qui viennent pour des ourlets, des poses de fermetures éclair, et aussi des messieurs dont les femmes ne savent pas coudre, et même des messieurs qui savent coudre mais qui viennent me demander des conseils.»

Reste donc la mercerie, mais le quartier a changé, des commerces ont fermé rue Pajol, des vieux habitants sont partis. «Avant, j'avais un fauteuil dans la boutique pour les petites mères qui venaient faire la causette pendant des heures. Elles sont toutes mortes ou parties à la campagne», regrette-t-elle.

Quant aux nouveaux habitants, aux nouveaux venus d'ailleurs, elle les regarde avec sympathie mais... «J'aime toujours le quartier, j'y suis heureuse, j'adore le contact, et puis rencontrer toutes sortes de gens différents, c'est enrichissant, c'est culturel, ça vous apprend à vivre et à comprendre les autres», dit-elle, soupirant cependant en évoquant certaines bandes de jeunes, leurs bêtises et pire encore et la police «qui ne fait rien».

Les enfants qui traînent

Pensant aux enfants qui traînent et aux parents qui laissent traîner, Mme Sanchez devient véhémement, sans cependant rien perdre de sa tolérance foncière : «Il faut responsabiliser les parents, leur apprendre à s'occuper des enfants. Moi, les miens (elle en a trois, deux grandes filles qui lui ont donné trois petits-enfants, et un garçon encore à la maison qui prépare une thèse de psychologie du théâtre), je m'en suis toujours occupée, j'ai veillé sur eux, j'ai même fait des ménages pour payer leurs études.

«Pour les immigrés, pour certains africains qui viennent de leurs villages - j'ai vu de toutes jeunes filles débarquer, mariées mais n'ayant pas seize ans et ne connaissant rien de la vie d'ici -, il faudrait organiser un service social d'accueil qui leur apprenne comment fonctionne notre société, qui leur explique combien c'est important de veiller sur les enfants, de les aider à réussir, qui leur explique aussi que sans perdre leur culture, ils doivent accepter aussi de nouvelles coutumes. Moi et mon mari, qui étions aussi des immigrés, nous avons dû le faire. Nous sommes européens, c'était plus facile mais quand même... Les enfants qui tournent mal, c'est terrible !»

Marie-Pierre Larrivé